



HAL
open science

Le Paranymphe d'honneur et de vertu : une énigme royale

Marie-Pierre Litaudon

► **To cite this version:**

| Marie-Pierre Litaudon. Le Paranymphe d'honneur et de vertu : une énigme royale. 2020. <hal-04843419>

HAL Id: hal-04843419

<https://hal.science/hal-04843419v1>

Preprint submitted on 17 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Le Paranymphe d'honneur et de vertu

Un mystérieux manuscrit dédié à l'institution du Dauphin Louis XIII¹

Marie-Pierre Litaudon

Insolite et mystérieux. Tels sont les qualificatifs qui s'imposent pour évoquer *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, manuscrit enluminé offert en 1606 au Dauphin Louis XIII, alors âgé de cinq ans, par un certain Jean Le Goys résidant à Mazères. De son auteur, nous ne savons rien : l'Histoire n'en a gardé aucune trace. Le fait a de quoi surprendre. Selon l'usage, ce type d'offrande est le signe mondain d'une demande de protection ou une marque de reconnaissance pour un privilège obtenu. Il s'agit pour l'auteur de faire acte de son talent comme serviteur du pouvoir. Certes, il arrive que des auteurs sans réelle position intellectuelle ou administrative puissent dédier leur œuvre à la famille royale ; mais la riche reliure de dédicace de notre manuscrit - un velin semé de fleurs-de-lis aux armes du Dauphin - en fait un ouvrage de grand prix qui ne peut émaner que d'une commande royale : la présence de blocs armoriaux royaux sur les reliures est en effet le signe que « ces commandes émanent du souverain, qu'elles soient faites à des fins personnelles ou dans un cadre institutionnel². » En somme, si le nom de Jean Le Goys nous est inconnu, il ne faisait à l'époque aucun mystère pour son destinataire. L'auteur engageait un jeu de connivence autour d'un pseudonyme à clé. Quant à l'ouvrage, il a traversé les siècles dans la plus stricte confidentialité, n'apparaissant qu'à l'occasion de ventes de bibliothèques privées. Mentionné pour la première fois dans le *Catalogue des livres de feu M. l'abbé d'Orléans de Rothelin* (Paris, Gabriel Martin libraire, 1746) dont il porte l'ex-libris, il passe entre les mains de collectionneurs avertis, tous amateurs de curiosités et d'ouvrages précieux (Mirabeau l'Aîné entre autres).

Dans leur description du manuscrit, les catalogues de vente se gardent d'émettre une hypothèse concernant son auteur, comme ils évitent le plus souvent de rattacher cette œuvre à

¹ Ce texte est paru sous le titre *Le Paranymphe d'honneur et de vertu. Un mystérieux manuscrit dédié à Louis XIII*. Nice, Arcades Ambo, coll. « Emblématique », 2019. Il propose de très nombreuses reproductions en couleur et en pleine page.

² Fabienne Le Bars, « Les reliures de Henri III : essai de typologie », dans Isabelle de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier (dir.), *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2006, p. 233. L'auteur précise que le relieur du roi est seul autorisé à user de ces blocs.

un genre connu (éloge panégyrique, institution du prince, abécédaire, livre d'emblèmes), tant l'originalité de sa composition faite de multiples emprunts et l'ambition qui la sous-tend soulèvent de questions d'ordres politique, pédagogique, littéraire et esthétique.

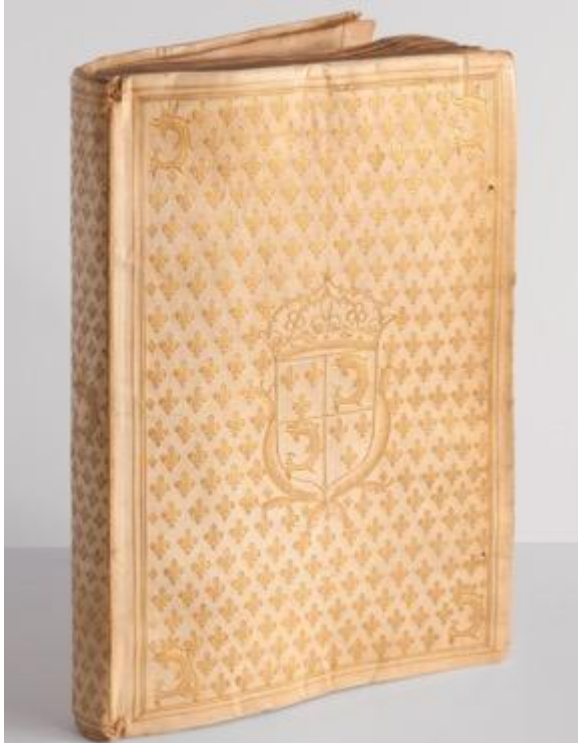
C'est à cette tâche délicate que se risquera cette étude. À partir d'une observation minutieuse du manuscrit, nous en dégagerons les éléments significatifs, sur la base desquels nous tâcherons de comprendre qui se cache derrière Jean Le Goys et quelle pouvait être la fonction et l'ambition de ce manuscrit.

Une œuvre composite à la croisée des genres

Le Paranymphe d'honneur et de vertu est un in-quarto (244 x 170 mm) luxueusement relié. Sa couverture de velin frappée d'or est ornée d'un semé de fleurs-de-lis (plats et dos) présentant en son centre les armes du Dauphin, et en chacun de ses coins un dauphin couronné (ainsi qu'au centre du dos), caractéristique de l'atelier de Clovis Eve, actif de 1584 à 1634, qui fut le relieur d'Henri III, Henri IV et enfin Louis XIII. La BnF conserve trois reliures de ce type³ dont l'une, celle du *Dauphin* de Jacques de La Fons, est semblable à celle du *Paranymphe*, sinon qu'elle alterne semé de fleurs-de-lis et de dauphins, tandis que, aux quatre coins, des doubles lambdas minuscules remplacent les dauphins couronnés. Ce chiffre, ponctuellement adopté par Louis XIII, fut d'abord celui de Louise de Lorraine, puis d'Henri III, son époux, qui en fit un symbole à portée politico-religieuse, à travers l'Ordre du Saint-Esprit⁴. Louis XIII avait-il été initié au messianisme monarchique d'Henri III pour faire du double lambda son chiffre personnel, un an même avant d'être sacré roi et de devenir, le 8 octobre 1610, le grand-maître de l'Ordre ?

³ Jacques de La Fons, *Le Dauphin*, Paris, Claude Morel, 1609. In-8 (RES-YE-5090). Les deux autres concernent : Antoine de Montchrestien, *Traicté de l'économie politique*, [Rouen], Jean Osmont, 1614. In-4 (RES-E*-244) ; Antoine de Pluvinel. *Maneige royal. Où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du chevalier en tous les exercices de cet art digne des princes*, Paris, Guillaume Le Noir, 1623. In-fol. obl. (RES-S-151). Le double lambda apparaît dans l'estampe gravée par Isaac Briot, *Portraits de Marie de Médicis et de Louis XIII*, 1610, BnF, Estampes, RESERVE QB-201 (18)-FOL < p.13 >

⁴ Adoptant la théorie des trois âges défendue par le théologien médiéval Joachim de Flore, Henri III fit du lambda (L) le symbole du Logos, entendu comme la parole de l'homme investie du Saint-Esprit, possédant un pouvoir de création tel le Verbe de Dieu. À travers la fondation de l'Ordre du Saint-Esprit dont il se proclame le grand-maître, Henri III sous-entend qu'il est l'incarnation historique du Saint-Esprit. Les hommes que le monarque choisit jurent en posant leur main sur l'évangile de saint Jean, ouvert sur ses premières lignes consacrées à l'incarnation du Verbe divin, référence cryptée à Henri III-Logos. Le roi instaure ainsi implicitement le troisième âge de « l'Esprit » qui met un terme au second âge du « Fils (Jésus-Christ) » aux mains de l'Église de Rome. Cf. Isabelle Haquet, *L'énigme Henri III: Ce que nous révèlent les images*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2012.



Ill. 1 et 2 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Reliure et page de titre

La couture des cahiers est renforcée en tête et pied de tranche files de soie, et l'ouvrage est doré sur ses trois tranches. Les cahiers assemblés usent de papiers de diverses origines, comme en témoignent les filigranes⁵, sans qu'il nous ait été possible à cette heure d'en identifier les fabricants. Le texte, rédigé avec grand soin à l'encre sépia, recourt à la *cancellaresque* italienne, calligraphie adoptée par la cour et toute personne de condition, au point de devenir à la fin du XVI^e siècle l'écriture emblématique de l'honnête homme, en France comme dans toute l'Europe⁶. On la trouve somptueusement exposée chez deux maîtres écrivains, secrétaires ordinaires de la chambre du roi : Guillaume Le Gangneur, qui avait publié en 1599 une *Rizographie*, véritable manuel de l'écriture italienne, et son rival Jean de Beaugrand, futur maître d'écriture du Dauphin, à qui il dédia en 1604 sa *Panchrestographie* :

L'ouvrage que je vous presente (Monseigneur) ne vous sera de moindre profit que le livre de Chiron [livre de géométrie que Chiron, centaure chargé de l'éducation des héros, remit à Achille], quand par esbat vous jetterez l'œil dessus, & y reconnoistrez combien de sortes de lettres sont usitées & requises

⁵ On dénombre treize motifs différents. Le plus fréquent est celui de la main gantée, doigts écartés, pouce recourbé, majeur sous la forme d'un trait vertical terminé par une fleur/étoile à cinq pétales. Des motifs comparables peuvent être observés sur *The Thomas L. Gravell Watermark Archive* (<https://www.gravell.org/>) ; ils datent des années 1606-1614 et sont tirés de correspondances anglaises. Après renseignement pris auprès des responsables, les Anglais s'approvisionnent à cette date auprès de papetiers français.

⁶ Jean Hébrard, « Des écritures exemplaires : l'art du maître écrivain en France entre XVI^e et XVIII^e siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, vol. 107, n°2, 1995, p. 473-523, et plus particulièrement p. 484-485.

pour l'acheminement des divers affaires de ce Royaume, où le ROY vostre Pere vray Hercule François a remis, avec la douceur de la paix, l'auctorité des loix, & fait reflourir les lettres, les arts, & les sciences, autant magnanimement que miraculeusement. Et bien que l'Escriture & les Caracteres qui la forment, semblent estre de peu de consequence [...] neantmoins l'utilité & commodité qui provient à tout le monde de l'usage de si petits Elemens (sans lesquelz tout ce qui est passé nous seroit inconnu, oultre la nécessité qu'ont les Roys & Princes de les sçavoir & practiquer [...]) m'ont semblé recommander assez ce sujet [...]. Et partant n'ay-je en ce mien Ouvrage autre ambition que de rendre agreable & plaisant à vos yeux cest Art [...]; en attendant un autre labour plus ample & plus parfait, que j'espere (Dieu aydant) vous presenter [...]. Vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur. J. de Beaugrand⁷.

Le Paranymphe pourrait-il correspondre à ce « labour plus ample et plus parfait » que Jean de Beaugrand projetait de réaliser à l'attention du Dauphin? Comme nous le verrons, notre manuscrit calque en partie sa conception sur les manuels d'écriture de la Renaissance italienne ; mais ses faiblesses techniques vont à l'encontre de cette hypothèse : la calligraphie n'y est pas d'une régularité absolue et déborde en quelques endroits des marges. Surtout, elle ne déploie aucun décor d'arabesques, art dont n'aurait pas manqué de faire montre un maître écrivain tel Jean de Beaugrand.

Le Paranymphe s'ouvre, après une page de titre, sur une adresse au roi Henri IV sous forme de sonnet⁸, d'une dédicace au Dauphin en prose, suivie d'une nouvelle série de quatre adresses (au roi, à la reine, au roi et à la reine, puis encore au roi), toutes versifiées dans le goût de l'époque. Nulle adresse « au Lecteur ». *Le Paranymphe* est donc réservé en son premier usage au cercle très fermé de la famille royale. L'auteur s'attache à célébrer la paix retrouvée comme l'hégémonie à venir de la France dont le Dauphin porte l'espoir. C'est en loyer de ses vœux et louanges que l'auteur exprime néanmoins, dans sa première adresse au roi, son souhait d'être imprimé en taille douce.

GRAND Roi puis que j'ay peint y ci ces Carracteres
En l'honneur du Dauphin, ce Prince valeureux,
Si ma main a monstré que nous serions heureux
En ce roi qui predit tant de belles victoires
Faictes vivre a jamais d'Eternelle memoires

⁷ *Panchrestographie ou exemples de toutes les sortes d'escritures* [...], Paris, 1604. 24 pl. gravées par Simon Frisius puis regravées par Pierre Firens. Les citations que nous donnons respectent la ponctuation et l'orthographe encore flottantes de l'époque. Seules les abréviations et les équivalences graphiques entre les lettres I-J et U-V ont été à l'occasion modifiées pour se plier à l'usage moderne, afin de faciliter la reconnaissance des mots.

⁸ À droite du titre (« Au roy ») a été ajouté ultérieurement, à la plume, le nom du nouveau propriétaire « Rothelin ».

Mes traicts esternisant par la presse mes voeus
Quand ses traces seront mises devant ses yeux
Elles luy fairont voir les marques de ses gloires
Et si ma main na fait ce que j'eusse voullu
Au moins en son honneur jai fait ce que jay peu
J'en attends le loyer par une taille douce
Et pour vostre sucez j'imploreray les Cieux
Taschant a ladvenir autrefoys faire mieux
Puis que vostre bonté personne ne repouse.

D'aucuns, bien avisés, verront là des vers mal léchés. À l'évidence, l'auteur s'improvise poète pour les besoins de la circonstance. Impossible d'imaginer derrière Jean Le Goys l'une de ses plumes en quête de privilège, tel Nicolas Vauquelin des Yveteaux, poète libertin fort apprécié du roi « Vert-Galant » auquel il prêtait sa plume. Nommé en 1601 précepteur de César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, il lui avait dédié en 1603 une *Institution du prince* en 300 vers alexandrins. Henri IV lui confiera ensuite l'éducation de Louis XIII par lettres patentes du 8 mars 1609 - au grand dam de son entourage⁹.

On peut de même écarter Antoine de Nervèze. En 1601, il avait fait paraître *La Joie de la France sur la naissance du prince Dauphin*. En 1605, on le voit toujours chercher les faveurs d'Henri IV, d'abord en offrant un « petit livre » au Dauphin, puis un mois plus tard, en récitant devant la cour des vers conçus en l'honneur du roi et du Dauphin¹⁰, tous procédés qui ne sont pas sans évoquer le don et le contenu du *Paranymphe*. Mais à concéder qu'Antoine de Nervèze ait failli à son art réputé rhétorique et précieux, les petites dimensions du livre qu'il offrit au Dauphin en juillet 1605 ne correspondent pas au luxueux in-quarto de notre manuscrit, d'ailleurs offert en 1606¹¹.

⁹ Cf. Georges Mongrédien, *Étude sur la Vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin seigneur des Yveteaux, précepteur de Louis XIII (1567-1649)*, Paris, Auguste Picard, 1921, p. 71 et 80. En 1643, à la demande d'Anne d'Autriche, Vauquelin des Yveteaux rédigea une nouvelle *Institution du prince*, en prose, dédiée au Dauphin Louis XIV.

¹⁰ Madeleine Foisil (dir.), *Le Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, Fayard, 1989, p.705 et 730 (9 juil. et 8 août 1605). À l'avenir, nous ferons référence à cette édition sous deux formes : *Journal*, lorsqu'il s'agit du texte d'Héroard ; Introduction au *Journal*, lorsque nous renvoyons à l'introduction générale que Madeleine Foisil a donné à ce texte.

¹¹ L'ouvrage qu'offrit Antoine de Nervèze, conseiller et secrétaire du Prince de Condé, correspond probablement à sa dernière publication : *Les Amours diverses, divisees en sept histoires*, Paris, Anthoine du Brueil, 1605. In-12. En remerciement de ses services, il obtint en 1606 le poste de secrétaire de la chambre du roi. Il dédiera à la reine régente, Marie de Médicis, le *Flambeau royal par lequel le prince est éclairé de Dieu, pour éclairer à ses peuples* (Paris, Toussaint du Bray, 1615), ouvrage à caractère politique et religieux destiné à l'instruction du jeune roi.

La dédicace au Dauphin de notre manuscrit – qui suit la première adresse au roi – le présente comme l' « oingt »¹² de la Providence éternelle et le souverain moteur de la vraie félicité. C'est à ce titre que l'auteur déclare :

« [J]e n'ay pas eu le cœur, ny le front de venir me jeter à voz pieds, pour vous rendre au moins une parcelle de l'hommage & de lobeissance, que je vous dois par droit de vasselage, les mains vuides, & sans vous offrir quelque present, [...] que Jappends devotieusement au temple de voz Infinis merites. »

Jean Le Goys laisse entendre qu'ayant l'honneur de servir le Dauphin¹³, il a composé son ouvrage pour le lui offrir à l'occasion d'une célébration à laquelle il se trouve convié. Deux options sont envisageables : soit l'auteur lui fit présent du manuscrit pour ses étrennes, le 1er janvier 1606, soit dans le cadre plus solennel de son baptême, le 14 septembre 1606 ; date somme toute plus probable que la première.

Dans cette dédicace, l'auteur s'excuse en outre, tant d'un si mince présent faisant moisson d'autrui, que d'avoir eu l'impudence et l'imprudence de l'entreprendre « sur les brisées de voz sages Gouverneurs ». Sa fonction auprès du Dauphin ne relèverait donc pas de l'éducation. Jean Le Goys avance pour toute défense sa « candide sincérité », confessant sur un registre quasi amoureux le « feu que ma loyauté zelée, & loyal zelle avec voz insignes vertus allument ». Au-delà de l'hommage obligé, l'auteur souhaite par son œuvre témoigner de sa vive affection. Celle-ci s'exprime jusque dans la formule de souscription. À « Vostre tres-humble et tres-obeissant serviteur », formule attendue en pareille circonstance, l'auteur a préféré « Vostre tres-humble et tres-*affectionné* serviteur et subject » (nous soulignons) qui, tout en se pliant au protocole, souligne l'importance du lien qui l'unit au Dauphin. Ce détail ne doit pas être pris à la légère. Que l'on se reporte à la formule de souscription adoptée par Jean Héroard, premier médecin du Dauphin, dans son *Institution du prince*¹⁴ (1609) ou à celle

¹² Se conformant à l'affirmation de saint Paul « il n'y a pas de pouvoir sinon Dieu » (Romains, 13, 1), le pouvoir du roi dérive de la volonté divine. Le titre de « très-chrétien » (*christianissimus*) fut d'abord donné aux empereurs chrétiens de l'Antiquité tardive, puis jusqu'au XIV^e siècle aux souverains d'Europe. Cela dit, les rois de France étaient déjà nommés « fils aîné de l'Église » en tant que successeurs directs de Clovis, premier roi d'Occident baptisé et converti au christianisme nicéen. Selon la légende qui entoure son baptême, une colombe incarnant le Saint-Esprit serait descendue du ciel pour confier à l'Évêque de Reims le saint chrême destiné à l'onction du roi, scellant ainsi une alliance unique entre Dieu et la monarchie française. À partir de Charles V, le titre de « roi très-chrétien » (et sous sa forme officielle celui de « sa majesté très chrétienne ») est réservé au roi de France. La sacralité de ce titre est encore renforcée sous François 1^{er}. Voir : <http://expositions.bnf.fr/francoisler/arret/03.htm>

¹³ Pourtant, le patronyme Le Goys est inconnu des registres du personnel, ce qui tend à confirmer le recours à un pseudonyme. Cf. Eugène Griselle, *État de la maison du roi Louis XIII [...] comprenant les années 1601 à 1665*, Paris, Éditions de documents d'histoire, 1912.

¹⁴ « Vostre tres-humble, tres-obeissant & tres-fidele serviteur ». Jean Héroard, *De l'institution du prince*, Paris, Jean Jannon, 1609. L'ouvrage fut aussi publié à la même date par l'éditeur parisien Jean Gesselin.

d'Antoine de Pluvinel dans son *Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval*¹⁵ (1625), l'on ne trouvera rien de tel, alors même que leur « affection » pour le Dauphin, au service duquel ils ont été nommés, est mentionnée dans le corps de la dédicace. Qu'en est-il de ces hauts dignitaires, auteurs d'ouvrages dédiés à Louis XIII sans être attachés à son service ? Adam Theveneau, avocat au parlement de Paris, recourt dans ses *Morales* (1608) à la formule « Vostre tres-humble et tres-obeissant serviteur », comme Guillaume Du Peyrat dans sa *Philosophie royale du jeu des eschets* (1608)¹⁶ ou encore Antoine de Laval, géographe du roi, dans ses *Desseins de professions nobles et publiques* (1613)¹⁷. Quant au *Dauphin* (1609) de Jacques de la Fons¹⁸, le constat est le même. La formule de souscription du *Paranymphe* doit donc être regardée comme la marque d'une familiarité exceptionnelle, à caractère éminemment privé. Elle vient à l'appui de l'hypothèse selon laquelle l'auteur use ici d'un pseudonyme.

La page suivante est consacrée à un portrait en médaillon de Louis XIII, serti d'une devise *Vestigia magnae indolis agnosco* (« Je reconnais à ces signes la grandeur de tes inclinations »)¹⁹. Le prince est représenté dans une posture stéréotypée : en buste, de trois-quarts, la main à la taille, le regard fixé vers le spectateur. Ce portrait dessiné à la plume, dans un style emprunté à la gravure, est assorti d'un sizaïn à la gloire du Dauphin voué à un destin héroïque et conquérant.

¹⁵ Premier écuyer du roi, conseiller d'État, chambellan ordinaire et sous-gouverneur du Dauphin Louis XIII, Pluvinel décéda avant d'avoir terminé son ouvrage. Celui-ci fut publié à titre posthume, dans une édition hâtive en 1623 sous le titre *Le Maneige royal*, puis en 1625 dans une édition revue et augmentée, réalisée par René de Menou Charnizay, adjoint et ami de Pluvinel à qui ce dernier avait confié son manuscrit. La formule de souscription « Vostre tres-humble, & tres-obeissant serviteur & sujet » est donc celle de De Menou, néanmoins soucieux de rester fidèle à la pensée de son maître.

¹⁶ Guillaume Du Peyrat, substitut du procureur au parlement de Paris, conseiller et aumônier d'Henri IV, puis de Louis XIII, dédia *Le Dauphin, ou l'Image d'un Grand Roy* (1605) à Henri IV ; c'est aussi le cas de *La Philosophie royale du jeu des eschets*. Cependant il ajoute à sa première dédicace une seconde, cette fois destinée au Dauphin : « Cette Philosophie Royale, dediée au Roy, vous est aussi vouée, come l'eau du fleuve Choaspés, estoit reservée pour le Roy des Perses, & pour son fils aîné ».

¹⁷ Antoine de Laval recourt à la formule : « De votre majesté, Le tres-humble, tres-obeissant & fidèle sujet & serviteur ».

¹⁸ Tout comme Adam Theveneau, Jacques de la Fons était avocat au parlement de Paris.

¹⁹ Il s'agit d'une citation de Claudien, extraite de son *Panegyrique du IVe consulat d'Honorius*.



III. 3 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée.

Grand PRINCE, par les traictz de vostre beau visage
 Lon peut juger à lœil vostre ferme courage
 Et Phisionomisant sur ce royal tableau
 Je veulx pronostiquer que la circonference
 Du Monde ce sera les bornes de la france
 Puis quelle aura pour Roy un Monarque si beau.

Avec le développement de l'impression en taille douce, ce type de blasons, devenus à la mode, connaissait une large diffusion auprès de la population. Au service du pouvoir, ces estampes avaient le plus souvent une fonction médiatique et publicitaire. Mais ce qui pourrait être regardé comme un lieu commun de tout discours d'éloge doit certainement être pris ici au pied de la lettre, ou plus exactement, à l'œil du dessin. À l'instar de l'auteur, il nous faut « phisionomiser » sur ce royal tableau et sa devise. Quels signes sont à reconnaître au-delà du stéréotype ? La consultation des portraits peints et gravés du Dauphin nous révèle une chose : l'enfant est d'ordinaire ceint du cordon de l'Ordre du Saint-Esprit.



III. 4 : Léonard Gaultier (graveur), *Portrait de Louis XIII, enfant, en pied, ayant à ses côtés un petit chien*, I. Leclerc, [v. 1611]. BnF, Estampes, RESERVE QB-201 (36)-FOL < p. 30 >

Nous avons ici la seule représentation de lui en buste où, encore Dauphin, il arbore l'écharpe blanche²⁰. Cet accessoire vestimentaire est loin d'être anodin : il fut l'insigne militaire des protestants durant les guerres de religion, avant de devenir un emblème national, lorsque Henri IV prit le pouvoir en 1589, et plus encore en 1593, lorsqu'il se convertit au catholicisme pour être sacré roi. L'écharpe blanche, liée au charisme de ce héros conquérant et pacificateur, en vint à incarner la capacité de rassemblement de la nouvelle monarchie bourbonnaise²¹. Pour l'auteur, faire le choix de cet emblème, c'était affirmer son fidèle soutien à Henri IV et promettre d'œuvrer auprès du Dauphin à asseoir cette politique royale.



III. 5 : Jean Leclerc (graveur), *Henri IV en armure*, I. Leclerc, 1610. Musée national du château de Pau, P. 1333 (RMN).

²⁰ Nous avons consulté toutes les estampes conservées dans la collection Edmond de Rothschild (Musée du Louvre) et celles du département des Estampes (BnF), principalement sous les cotes RESERVE QB-201 (36)-FOL, N2 et Qb1. Il existe deux gravures de Thomas de Leu, publiées vers 1611, où Louis XIII devenu roi est représenté ceint de l'écharpe, mais à cheval, probablement pour signifier qu'après l'assassinat de son père, il est là pour assurer la continuité de sa politique.

²¹ Voir Denise Turrel, *Le Blanc en France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de religion (1562-1629)*, Genève, Droz, 2005, p. 41-49.

On sera frappé par la similitude qui existe, tant entre la miniature anonyme (1605)²² et la gravure de Jean Leclerc (1610) représentant Henri IV, qu'entre ces deux portraits et celui de son fils dans *Le Paranymphe* : même position des mains, mais surtout même représentation de l'écharpe nouée à l'épaule gauche dont les extrémités bien visibles semblent flotter au vent. On peut supposer que l'auteur du dessin a transposé ce détail pour l'appliquer au portrait de Louis XIII, hors de tout contexte réel.

Autre détail : Louis XIII pouvait-il en 1606 avoir quitté sa robe d'enfant pour revêtir le costume masculin ? D'ordinaire, celui-ci adopte la culotte et les bas à l'âge de raison, soit à sept ans, quoique, dès le XVIIIe siècle, cette étape symbolique puisse être avancée à six, voire cinq ans²³. Aucun des portraits du Dauphin réalisés en 1606 n'ayant été conservé²⁴, il faut s'en remettre au *Journal* d'Héroard. Or, le médecin signale effectivement cette évolution vestimentaire le 24 avril 1606 : « [Le Dauphin] monstre a chascun qu'il n'a plus de robe, qu'il est en cotte et sans lisiere²⁵. »

Suite à ce portrait blasonné, nous entrons dans le vif du propos, ce que souligne la reprise du titre : « Le PARANYMPHE d'honneur et de vertu desdié a MONSEIGNEUR le Prince DAUPHIN ». L'auteur s'adresse à l'enfant royal pour lui présenter l'ambition qui l'anime : alors que Louis XIII va bientôt entrer dans l'âge de raison et débiter l'étude des arts libéraux sous la houlette de son précepteur et de son gouverneur, il entend l'y préparer au mieux, d'autant qu'il a pu observer ses aptitudes si prometteuses :

« sachant pour certain, que vous estes si accompli en la fleur mesme de voz tendres ans, [...] je prieray le tout puissant MONSEIGNEUR, me faire la grace aprez vous avoir veu scavoit dextrement manier la fleuste et le flageol de Virgile, cest a dire, aprez qu'aurez la parfaite intelligence des humaines disciplines que je puisse avoir ce bon heur de vous voir ravir & porter son Rameau dor & la Chaine

²² [Anonyme], *Henri IV (1553-1610)*, 1605. Musée Condé, OA 1619. <https://www.photo.rmn.fr/archive/07-511743-2C6NU0C4XRWX.html>

²³ « Les garçons abandonnent [les rubans et les lisères] avec la robe à l'âge de cinq ou six ans [...]. Le tablier est sans doute le seul vêtement qui soit conservé dans le costume du petit garçon, après que celui-ci ait (sic) atteint l'âge de raison. En réalité, si cet âge est fixé traditionnellement à sept ans, il semble que l'adoption de la culotte soit un peu plus précoce [...]. Le petit garçon revêt alors une tenue similaire à celle de son père, correspondant à son milieu et à son rôle social. » Anne Sanciaud-Azanza, « L'Évolution du costume enfantin au XVIIIe siècle : un enjeu politique et social », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n°46-4, 1999, p. 773-774.

²⁴ Pourtant, trois peintres furent sollicités cette année-là : Charles Martin le 10 mai, Frans Pourbus, le 20 août et Martin Fréminet le 18 décembre. Peut-être le tableau de Pourbus titré « Louis Dauphin de France » mais daté de 1611 (conservé au Palazzo Pitti à Florence), a-t-il été conçu à partir du dessin en pied que l'artiste fit de l'enfant le 20 août 1606. Les traits de son visage sont en tout cas proches de ceux dépeints dans *Le Paranymphe*.

²⁵ *Journal*, p. 928.

Dhomère poursuivant les traces d'Herculle²⁶, et gagner enfin ceste Couronne de laurier qui vous attend en nostre derniere lettre zeta [...]. »

Sa conception pédagogique s'appuie sur la théorie aristotélicienne de la connaissance, défendue dans *De l'âme* : à l'image de la tablette de cire où rien n'est encore écrit, l'enfant naît dans un état d'imperfection absolue, il est une cire vierge sur laquelle viendront s'imprimer les expériences qui formeront son intelligence²⁷. Il importe donc au plus haut point que ce que le premier éducateur inscrit dans l'âme de l'enfant soit tracé dans le plus pur alphabet.

« L'Ame de l'homme estant paragonnee à un Tableau, sur lequel encores rien na esté buriné, propre neantmoins à recevoir telle forme, qu'on luy voudra donner, ce nest sans juste occasion que ceux, qui ont Inventé les Elemens par la conjunction, & liaison desquels l'on s'acquiert prudence, & Science [...], ont donné le premier rang a la lettre A comme estant la plus noble du reste de l'Alphabet [...]. »

Ainsi débute une réflexion autour des lettres de l'alphabet, déroulée du feuillet 14 au feuillet 41, alternant pages de commentaire explicatif en prose et pages emblématiques versifiées (stances). Ces dernières, conçues pour servir de support mémoriel, sont illustrées de lettres emblématiques ponctuées de vignettes (A, flageol, L, rameau d'or, branche morte, I, O, Y, Z, char d'Apollon), toutes reprises au *Champfleury* de Geoffroy Tory (1529)²⁸. Que l'auteur ait choisi pour modèle ce grand manifeste de la Renaissance est un *hapax* dans l'histoire du livre d'éducation.

Jean Le Goys s'émancipe néanmoins de son modèle en ne sélectionnant qu'une partie de ses figures qu'il agence différemment²⁹. En outre, il supprime, introduit et/ou modifie sur certaines images quelques détails pour mieux les ajuster à son propre discours. Car le texte, tout en s'appropriant l'argumentation de ce grand manifeste, l'adapte pour développer ce qui

²⁶ La figure d'Hercule était déjà celle adoptée par Henri IV, et avant lui par François 1^{er}, tous deux surnommés « l'Hercule françois ».

²⁷ Aristote, *De l'âme*, III, 4, § 9 (430a).

²⁸ BnF, Rés., RES-V-516 (numérisé, comme tous les ouvrages cités qui suivent). Le *Champfleury* se voulait, sous l'angle de la typographie, de l'orthographe et de la ponctuation, une véritable défense et illustration de la langue française avant la lettre, mélange d'érudition, d'innovation et de littérature de combat au service du rayonnement de la politique royale. L'ouvrage valut à Tory, éditeur humaniste et artiste de talent, le titre honorifique d'imprimeur du roi, créé à cette occasion par François 1^{er}, prince mécène des arts et des lettres. Cf. Pierre Cordier, « Geoffroy Tory et les leçons de l'Antique », *Anabases*, 4/2006, p. 11-32.

²⁹ À l'ordre d'apparition des lettres du *Paranymphe* nous ajoutons entre parenthèse le(s) feuillet(s) correspondant(s) du *Champfleury* : A (f. 34v.), flageol/petite flûte (ff. 15v.-16r.), L (f. 49v.), rameau d'or et branche morte (f. 28r), I (f. 26 r), O (f. 28v), Y (f. 63rv), Z (f. 65r), char triomphal d'Apollon (ff. 29v.-30r).

ressemble fort à un miroir de conduite³⁰ ou une institution du prince. Le titre du manuscrit plaide d'ailleurs en ce sens. Le terme *paranymphe*, emprunté à la culture grecque, désignait la personne chargée d'accompagner le ou la marié(e) le jour de ses noces. Par extension et figuration, il avait pris en France, dès le XVIe siècle, le sens d'introducteur³¹. L'objectif assigné à notre manuscrit serait donc de conduire l'enfant à épouser l'honneur et la vertu, qualités attendues d'un grand roi ; mais avec cette réserve : « il est incompatible de parvenir au feste du vray honneur sans avoir premierement espousé la vertu³². »

Si l'emprunt au *Champfleury* a de quoi surprendre dans le cadre d'un tel programme, l'auteur en tire pourtant une forte cohérence thématique. L'allégorie fournit un fil rhétorique à la progression de son discours. Les figures emblématiques, appréhendées comme autant d'étapes, transforment la lecture en un parcours initiatique à travers les belles-lettres, d'ordre moral, philosophique et politique.

La lettre Y, qui selon Pythagore symbolise par sa fourche le choix d'Hercule entre le vice et la vertu, fait l'objet de deux représentations reprises à Tory sans modification. La première s'attarde sur la voie facile du vice au regard du chemin épineux de la vertu. La seconde souligne la sanction ou la récompense qui rétribue chacun des choix. Pour l'auteur, il s'agit de faire entendre au Dauphin que :

« [...] de vertu vient toute gloire, tout pris, tout honneur, & toute Royalle domination comme j'espère avec la priere que j'ay faite & feray tousjours au DIEU vivant quil vous en fera la grace avec bonne paix de tous voz subjectz & a moy ce bien d'honneur de vous pouvoir servir voire jusques a la derniere gouste de mon sang. »

³⁰ Les *Miroirs* sont, dans la tradition médiévale, des traités de morale à l'usage des futurs rois. Y sont exposées les vertus princières et les règles d'un bon gouvernement.

³¹ À titre d'exemple : *Le Paranimphe de l'écriture ronde financière & italienne [...] de François Desmoulins escrivain, le tout faict & gravé par luy mesme à Molins en Bourbonnois le second jour de janvier 1615*. Le terme était aussi utilisé pour désigner, dans les anciennes facultés de médecine et de théologie de Paris, l'ami du candidat à la licence, qui le conduisait à la chancellerie pour les formalités de l'examen et le complimentait publiquement après la réception ; et par métonymie, le discours d'éloge prononcé à cette occasion.

³² Commentaire explicatif de la lettre A. L'auteur cite à cet effet l'exemple de « Marcelle » (Marcellus), capitaine romain qui « voulut bastir deux Temples Jumeaux a Romme, quil desdia a la vertu, et à l'honneur, & les disposa en telle sorte, que lentrée de celuy de l'honneur estoit interdite a ceux, qui ne daignoient entrer dans celuy de vertu ».



III. 6 et 7 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Pages emblématiques lettre Y. Cf. G. Tory, *Champfleury* (f. 63rv)

Le propos se prolonge à la lettre Z : il n'y a pas de vertu royale sans le concours des belles-lettres par lesquelles s'acquiert la sagesse³³. Les arts libéraux et les Muses forment les marches et le piédestal d'un roi apollinien. Le Dauphin doit devenir l'« estoile caniculaire » vers laquelle tous les visages se tournent comme, dit-on, « les chevres de Candie ». À l'heure de clore l'alphabet, il lui remontre encore que la ferveur de son service et de ses prières, tout entiers dévolus à ce roi vertueux, doivent le mener à « esgaler les hauts faicts de voz predecesseurs, & maintenir voz bons subjects en une ferme paix. » Ainsi, quand bien même il lui faudra peut-être guerroyer, son triomphe ne sera pas celui de Mars mais celui d'Apollon, voué à un ordre harmonieux. On peut penser qu'est ici suspendue la difficile question de la tolérance religieuse. La dernière figure le représente sur son char, mené par les trois Grâces, les neuf Muses, mères des sept arts libéraux.

³³ La question avait longuement été développée à propos du rameau d'or de Virgile : « [II] nous enseigne, que ceux, qui sadonnent a la recherche de la Science estans faitz vrais possesseurs dicelle ils la portent aussi, non en leur main, mais bien a leur usage, Comme une chose quils ont en leur pouvoir [...] ». Quant à la branche morte : « Ce Rameau mort, & sec, fruit ni feuille ne porte./ Pour ce quil ne recoit du Soleil la vigeur :/ Lignorance brutale est tout de mesme sorte./Estant un corps sans ame, & une ame sans cœur./ fuyez donc lignorance aveugle et miserable :/Et pour phare embrassez la vertu venerable. »

C'est à la lumière de ce parcours pédagogique qu'il faut relire la dédicace au Dauphin, où l'auteur se proposait d'agir en nouveau Caton³⁴, ou tout du moins en serviteur de Gracchus,

« [cet] excellent Orateur Romain, qui au long d'une fleuste chuchetoit aux oreilles de son maistre et luy ramentevoit la cadence, ou mesure proportionnée à sa harangue, esperant que sous leurs auspices organes de la Sagesse Divine, vous [Monseigneur le Dauphin] entrez au secret Santuaire de la vertu plustost, que de l'honneur [...] qui vous est acquis finalement [...]. »

Enfin, la dernière partie du manuscrit ressemble à un recueil de modèles pour calligraphe enlumineur (*pattern book*). Elle débute par deux pages de compositions mêlant devises, lettres et chiffres - et même un dauphin non couronné (ff. 42-43), auxquelles succèdent deux alphabets sous forme de tablettes abécédaires (ff. 44-46), l'un en « lettres de forme », l'autre en « lettres tournures » assorties de la devise : *Invia virtuti nulla est via* (« À la vertu nul chemin n'est fermé »)³⁵. L'ouvrage se clôt sur un alphabet et ses ligatures, en lettres dites « de forme », dérivées de la gothique *textura* (ff. 47-88). Le catalogue de la vente Christie's du 8 décembre 1982 (lot 119) souligne à juste titre que certains éléments ont ici encore été empruntés au *Champfleury*, notamment dans les deux pages de compositions emblématiques qui, données par l'auteur sans commentaire, nécessitent un véritable décryptage.

La première reprend en bandeau, dans la partie supérieure de la page, l'abréviation grecque de Jésus-Christ (*Champfleury*, f. 44v) mais en blanc sur un fond noir. Suit, dans la partie médiane, la sentence biblique, calligraphiée en *cancellaresque* italienne : *Initium sapienti[a]e timor domini* (« La crainte de Dieu est le début de la sagesse »), tirée du psaume 110 (111)³⁶. Elle est un classique des livres d'éducation. Dans la partie basse, inséré dans un jeu de cadres emboîtés, un ruban formant des entrelacs de huit déroule l'inscription « VIVE LE ROI ET MON SEIGNEUR LE PRINCE DAUPHIN ». Ce ruban s'inspire de la marque « au lacs d'amour », adoptée par les imprimeurs Jean I et II de Tournes, où figure l'inscription « SON ART EN DIEU³⁷ ».

³⁴ Dans sa *Vie de Caton le censeur*, Plutarque rapporte que cet homme politique se chargea lui-même de l'éducation de son fils, lui apprit les lettres, fut son maître de grammaire, son guide dans l'étude des lois et son maître d'exercice.

³⁵ Cette devise fut adoptée par de nombreuses familles, mais elle est surtout connue pour être celle d'Henri IV représenté en Hercule dompteur de lion. Cf. Michel Orcel et Alban Pères, *Dictionnaire raisonné des devises*, t.1, Paris-Nice, Arcades Ambo éditeurs, 2016.

³⁶ Cette sentence figure également dans l'*Ecclésiastique*, aussi dénommé *Siracide* (1, 16), ainsi que dans les *Proverbes* de Salomon (1, 7 et 9, 10) sous la forme *Timor Domini, principium sapientiae*.

³⁷ Pour un exemple de cette marque utilisée en excipit, voir Maurice Scève, *Microcosme*, Lyon, Jean de Tournes, 1562. BnF, RES-YE-418 ; voir également Alfred Cartier, *Bibliographie des éditions des de Tournes, imprimeurs lyonnais*, vol.1, Paris, Éditions des bibliothèques nationales de France, 1937. Jean I devint imprimeur du roi vers

Quel sens attribuer à ce patchwork insolite ? Nous proposons de le lire comme une filiation verticale entre autorité divine et politique, passant du grec au latin pour s'actualiser dans le français, avec ce prince Dauphin, « Seigneur » lui aussi. Sur le modèle de Jésus-Christ sauveur, il est l' « Oingt³⁸ » engendré « dans le sein de Marie³⁹ », ce que soulignerait encore le transfert d'autorité que sous-tend la devise du ruban, pour qui en reconnaîtrait le modèle. Cette devise en palimpseste fonctionne elle-même de façon multiréférentielle puisqu'elle peut renvoyer au Dieu des chrétiens, au roi de France... ou à son imprimeur, « Son art en Dieu » étant l'anagramme de Ian de Tournes. Elle figure dans trois des multiples marques adoptées par l'imprimeur. À celle du « lacs d'amour » s'ajoutent les marques « à l'ange » et « au semeur »⁴⁰. Cette dernière est figurée par un médaillon formé de quatre cornes d'abondance ; en son centre, un paysan ensemeince son champ sous les rayons du soleil, alors qu'au loin se dessine un château, superbe métaphore de la fonction d'imprimeur royal.

La seconde composition du manuscrit est plus énigmatique encore ; elle demande à être déchiffrée comme un rébus. En haut, en majuscules rouges, se trouvent deux lettres : à gauche, un A en alphabet romain ou « attique », selon l'expression de Tory qui voit dans sa géométrie parfaite le modèle des belles-lettres antiques ; lui fait face à droite, un S en « lettre de forme ». Il est tiré du *Champfleury* (f. 42v) où Tory le donne en exemple de rébus signifiant « large-esse ». Mais Jean Le Goys ne se contente pas de reprendre cette lettre à l'identique, il ajoute à sa diagonale des lys, voulant sans doute signifier « largesse royale ». Au centre de la page trône un dauphin dessiné à la plume. En bas, centrées pour figurer sous le dauphin, un exemple de « chiffres de lettres entrelacées » blanc sur fond rouge, là où Tory le présentait sur fond noir (f. 79r). Ces lettres entrelacées forment le mot SOYS et pourraient être entendues comme l'injonction « sois mêlé ». L'ensemble formerait alors la phrase : « À bonnes/belles-lettres et royale largesse Dauphin sois mêlé » ; ou sous une forme plus solennelle : « Dauphin, mêlez à belles-lettres royale largesse ». Cette recommandation s'inscrit dans la lignée des institutions princières qui ont fleuri à la Renaissance, mettant à l'honneur l'idéal antique du *vir humanus*⁴¹.

1559. À sa mort en 1564, son fils Jean II lui succéda à cet office. Acquis à la Réforme comme déjà son père, il dut quitter Lyon pour Genève en 1585.

³⁸ Dans la dédicace au Dauphin, l'auteur déclare reconnaître en lui : « le trèscher, et tendre nourrisson de ce souverain moteur reservé pour estre son Oingt ». Le « souverain moteur », qui désigne traditionnellement Dieu, est défini plus haut comme le « Souverain bien auquel consiste le plain, et le rond de la vraye felicité », ce qui n'est pas sans laisser planer une certaine ambiguïté sur le référent. Cf. note 48.

³⁹ Citation tirée de l'adresse au roi et à la reine.

⁴⁰ Voir Claude Paradin, *Quadrins historiques de la Bible*, Lyon, Jean de Tournes, 1560. BnF, NUMM-8705594 et *La Sainte Bible*, Lyon, Jean de Tournes, 1557, vol. 1. BnF, rés.,VELINS-92.

⁴¹ Marie-Ange Boitel-Souriac, « Quand vertu vient de l'étude des lettres. L'éducation humaniste des Enfants de France de François Ier aux derniers Valois », *Revue historique*, 2008/1, n°645, p. 33-59.



III. 8 et 9 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Compositions emblématiques.
Cf. G. Tory, *Champfleury* (ff. 44v, 42v et 79r)

Dans son ouvrage *L'Institution du prince au début du XVIIe siècle*, Isabelle Flandrois consacre un chapitre au développement de la figure du prince philosophe inauguré au XVIe siècle par Érasme et Étienne Pasquier, avec la redécouverte par les humanistes de *La République* de Platon. Si leurs réflexions s'approprient l'allégorie de la caverne, c'est néanmoins dans une perspective chrétienne : le prince doit s'attacher à la connaissance du monde et de l'homme afin de s'élever jusqu'à la vérité divine dont il exprimera la justice - équivalent des Idéaux platoniciens. Ce modèle tend à se généraliser au XVIIe siècle parmi les auteurs pédagogues. Isabelle Flandrois précise :

« La démarche, bien que christianisée, est très proche de celle du philosophe platonicien qui, guidé par le savoir, parviendra à la sagesse, à la connaissance des choses oubliées. Retrouvant cette nature première, le prince figurera l'Homme tel que Dieu l'avait voulu en même temps qu'il sera le guide que Dieu a voulu pour d'autres hommes, les sujets de son royaume⁴². »

⁴² Isabelle Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1992, p. 107. Et plus largement p. 101-115.

Son propos conforte notre lecture de la première composition emblématique : à l’instar de Jésus-Christ, le Dauphin vient au monde pour guider son peuple vers le salut, en incarnant par son autorité la justice divine. Aussi, il y aurait peut-être lieu d’interroger le point formant un troisième œil au front du Dauphin, œil que semble désigner le second vers légendant son portrait : « Lon peut juger à lœil vostre ferme courage », soulignant alors le rôle messianique de la vision providentielle accordée au Dauphin. S’il paraît plus raisonnable d’y voir une simple piqûre du papier, soulignons néanmoins combien, dans les institutions contemporaines du *Paranympe*, le prince philosophe est doté, grâce aux savoirs acquis, d’une acuité visuelle qui fait de lui un guide : « les bonnes lettres [...] servent d’œil pour guider l’esprit du prince » nous dit A. Theveneau ; et de reprendre en manchette : « la connaissance des lettres est l’œil des vertus⁴³ ». Dès l’Antiquité, Platon ne sollicitait-il pas dans l’éducation l’éveil de « l’œil de l’âme » (*République*, VII, 533d) ? L’expression se retrouve chez Jean Héroard pour qui la prudence est « l’œil de l’âme intelligente⁴⁴ ». Vertu maîtresse, elle apporte le discernement nécessaire aux bons choix.

Mais achevons l’obsertion du manuscrit. Aux compositions emblématiques succèdent deux alphabets sous forme de tablettes abécédaires (ff. 44-46).



III. 10, 11, 12 et 13 : Jean le Goys, *Le Paranympe d’honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Planches abécédaires et 1ère page de l’alphabet en grosses lettres. Cf. Giovanni Antonio Tagliente, *Lo presente libro [...]*, Antverpiae, J. Loeus, 1545 (f. 14rv, 17v et 23r)

Selon le catalogue Christie’s, elles seraient inspirées des planches de « lettres de forme » et « lettres bastardes » du *Champfleury*. C’est une erreur : l’auteur est allé cette fois piocher ailleurs. Il faut se reporter à *Lo presente libro insegna la vera arte de lo eccellente scrivere de*

⁴³ A. Theveneau, *Les Morales où est traité l’institution du jeune prince [...]*, Paris, Toussaint du Bray, 1607, p.16.

⁴⁴ Jean Héroard, *Op. cit.*, p. 33-34.

diverse varie sorti de litere (1545, [1524])⁴⁵ de Giovanni Antonio Tagliente (c. 1460s - c. 1528) pour en identifier les modèles, qui sont reproduits à l'identique dans le *Paranymphe*. Ce calligraphe vénitien, tour à tour maître d'écriture et secrétaire de chancellerie, fut également auteur, imprimeur et éditeur. C'est une figure de l'humanisme renaissant italien dont Louise Savoie, mère de François 1^{er}, fut une ambassadrice en France. Ses modèles d'alphabets furent repris par Ludovico Vicentino [Degli Arrighi] comme par Giovanni Battista Palatino. Il fallait donc que Jean Le Goys soit versé dans l'histoire du livre pour qu'il jugeât bon de faire connaître au Dauphin l'art de la lettre et l'esprit qui anime le passage de la calligraphie à la gravure. Sans doute s'agissait-il pour lui de souligner le rôle joué par l'imprimerie dans le développement des savoirs qui fondent un juste gouvernement.

L'alphabet en « lettres de forme » blanches sur fond rouge, qui fait suite à nos tablettes abécédaires, ne mérite pas de commentaire particulier. Tout juste peut-on souligner que cet alphabet et ses ligatures, égrenés au rythme d'une lettre par belle page – soit 40 pages, témoigne d'un réel souci pédagogique lié à l'apprentissage de la lecture, voire de l'écriture. C'est le caractère scolaire de cette dernière section du *Paranymphe* qui a poussé les commissaires-priseurs du catalogue Christie's à le classer dans la catégorie générique des abécédaires. Sans être exclue, cette interprétation du manuscrit nous paraît cependant hasardeuse tant sa composition s'écarte de la poétique des « croix de par Dieu », ces manuels de lecture qui s'étaient imposés dans toute l'Europe chrétienne depuis la fin du Moyen Âge⁴⁶. Qui aurait pris le risque, même sous pseudonyme, de contrevenir aux pratiques d'éducation catholiques de la cour, en un temps où le royaume sortait à peine des guerres de religion et où les susceptibilités en ce domaine restaient d'une brûlante actualité⁴⁷ ? Si *Le Paranymphe* a pu servir de livre d'apprentissage de la lecture, ce n'est qu'accessoirement, dans le cadre d'une initiation plus large à la lecture symbolique.

À cet égard, un dernier point mérite d'être souligné : le recours à la seule couleur rouge pour enluminer le texte. Déposée en aplats, de façon assez sommaire, elle n'est pas là pour

⁴⁵ La BnF conserve sept éditions de ce texte, parues entre 1524 et 1565. Voir notamment l'exemplaire conservé à l'Arsenal, 4-S-3924 (1).

⁴⁶ Ces livrets assimilent l'apprentissage de la lecture à une entrée en religion. Ils tirent leur nom de la croix qui les débute. L'alphabet est suivi des prières majeures (*Pater noster*, *Ave Maria*, *Credo*). Ces textes constituent le fondement de la catéchèse. Par commodité, les croix de par Dieu furent souvent reliées aux livres d'heures conçus à l'attention des laïques pour la célébration de la messe. Voir Marie-Pierre Litaudon, *Les Abécédaires de l'enfance*, Rennes, PUR & IMEC, 2014, p. 14-18 et 231-236.

⁴⁷ Pour exemple, le 25 juillet 1605, Le Dauphin se refusant à tenir sa place à la chapelle, une des nourrices présentes lui rétorque : « Comment, vous ne voulés pas ouïr la messe, vous estes ung huguenot. » Puis le 12 octobre 1605, le Dauphin craint d'être regardé comme un protestant en usant du français plutôt que du latin : « Va a son oratoire : 'Je veu pa pié Dieu en fançoi (françois)'. Me de Montglat luy a demandé 'Mr, qui vous a dict qu'il ne le fault pas ?' D. 'C'e (c'est) doundoun' [sa nourrice] ». *Journal*, p. 718 et 792.

témoigner d'un savoir-faire. Aurait-elle une portée héraldique ? Le rouge, dit « gueules », est la couleur du champ des armes de Navarre. Son usage pour illustrer la lettre A mérite qu'on s'y arrête. Sur le modèle du *Champfleury* (f. 34v), cette lettre est figurée par un compas qu'une règle traverse horizontalement ; car, nous dit Geoffroy Tory : « Entre tous les utilz manuels le Compas est le Roy & la Reigle la Royne. Cest a dire les deux plus nobles & souverains, & soubz lesquelz tous les autres utilz, & toutes choses bien ordonnees & deument faictes sont raisonnables⁴⁸. » Cette lettre A est donc celle du Dauphin, né de la Règle et du Compas ; lettre de sciences, de mesur et de raison, traçant la voie à toutes les autres...



III. 14 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Page emblématique lettre A. Cf. G. Tory, *Champfleury* (f. 34v)



III. 15 : [Anonyme], *Compas du Dauphin* (1506), BnF, Manuscrits, Français 2285, f. 5r. Comme l'illustre cette enluminure qui ouvre le propos de l'auteur, ce manuscrit est un traité d'éducation dédié à Louise de Savoie pour l'institution de son fils François 1^{er}. L'immense compas est le signe de la juste mesure à adopter pour former convenablement le « caractère » du Dauphin : un caractère moralement et typographiquement « compassé » sur le modèle romain

À travers cette lettre emblématique, le parallèle établi par Jean Le Goys entre bonne éducation et juste gouvernement n'est pas fortuit, d'autant qu'il a encadré notre A de deux majestueuses fleurs de lis rouges... Rouges (de « gueules ») et non d'or. Faut-il comprendre que le royaume de Navarre « recouvre » désormais celui de France ? Ou, pour flatter l'ambition de Marie de

⁴⁸ Pour le signifier, la lettre triangulaire se tient à l'intérieur d'un carré, doublé d'un cercle, dont seuls les angles ont été peints, faisant ressortir l'orbite du cercle et le principe rationnel qui préside à la construction de l'écrit (géométrie).

Médicis, que l’emblème de la ville de Florence⁴⁹ donne sa couleur au royaume de France ? À moins qu’il ne s’agisse d’évoquer le temps liturgique de la Passion du Christ et de l’effusion du Saint-Esprit, s’étendant du Jeudi saint à la Pentecôte⁵⁰?

Quel que soit le modèle sous-jacent, l’association de la lettre A aux lys royaux est bien trouvée : elle prolonge le propos défendu par Tory pour qui le A est formé de trois I sur le modèle du lys pourpre, dit « flambé » (*Champfleury*, f. 30r). Au-delà, elle forme une instance trinitaire comparable à celle des trois A initiant l’alphabet des croix de par Dieu, comme l’explique également Tory : « Au commencement du petit Livre que les bons Peres baillent a leurs petits enfans pour commencer a aller a lescole, et aprendre le Pater nosrer, Ave Maria, credo in deus, & les aultres petites bonnes choses de nostre creance, ya communement une Crox et trois A ».

Ces trois A se calquent selon lui sur la trinité divine : « Aussi avons-nous en nostre bonne & sainte foy, le Pere, le Filz, & le Saint Esperit. Lesquelz tous trois ensemble croyons estre une Deite, & esgalle puissance. Ainsi noz trois A nont que une Vertus en Syllabe, & Diction⁵¹. »

À partir de cette analyse du *Paranymphe*, nous pouvons cerner de plus près la personnalité de son auteur. Il s’agit d’un amateur éclairé, versé dans plusieurs arts, héritier sans nul doute de la culture humaniste du siècle précédent. Son vaste savoir légitime ses prétentions pédagogiques à l’endroit du Dauphin, qu’il côtoie de façon intime, sans que son service auprès de lui relève de ce domaine. Partisan de la politique pacificatrice d’Henri IV dont il fut un fidèle serviteur, il semble issu d’un milieu protestant – ne serait-ce que par son exigence de vertu - et pourrait faire partie de ces modérés qui se sont convertis au catholicisme pour pouvoir exercer à la cour.

Posons l’hypothèse : *Le Paranymphe d’honneur et de vertu* peut-il avoir pour auteur Jean Héroard, premier médecin du Dauphin ? N’est-il pas l’observateur direct de la prime enfance de Louis XIII qu’il a consignée dans un journal ? N’a-t-il pas publié en 1609, à l’attention de son royal patient, *De l’institution du prince* ? Si l’on se penche sur sa biographie, telle que nous la retrace Madeleine Foisil, le rapprochement possible avec Jean Le Goys ne s’arrête pas là. Quand Jean Héroard entre au service du Dauphin en 1601, il a déjà cinquante ans et une

⁴⁹ La fleur de lis florentine rouge est composée d’un pétale central dressé en ogive, de deux pétales latéraux courbés vers l’extérieur, terminés par de fines palmettes, et de deux étamines dont les anthères reprennent à échelle réduite la forme du signe héraldique qui les porte.

⁵⁰ Rappelons que l’ordre de chevalerie créé par Henri III en 1578 fut dénommé « du Saint-Esprit » en référence à son couronnement sur le trône de Pologne, puis de France, tous deux survenus le jour de la Pentecôte.

⁵¹ Geoffroy Tory, *Op. cit.*, f. 31r.

longue carrière attachée à la cour des princes et des rois catholiques, bien qu'issu d'une famille protestante, et non des moindres. Son père, Michel Héroard, est un brillant chirurgien de la faculté de Montpellier, et l'un des plus actifs représentants du protestantisme dans l'Hérault, au point d'avoir rencontré en 1552 Jean Calvin à Genève⁵². Mais son fils, formé à l'épreuve des guerres de religion, semble plus modéré. Après des études de médecine à Montpellier (1571-1575⁵³) il entre en tant que médecin au service du duc de Nevers et devient l'hippiatre de Charles IX⁵⁴ grâce à Jacques Guillemeau - ami de son père mais aussi disciple d'Ambroise Paré, premier chirurgien du roi. Après la mort de Charles IX en 1574, Héroard est engagé comme chirurgien dans la maison d'Anne de Joyeuse, favori d'Henri III. En 1585, il devient médecin par quartier du roi. Il côtoie durant cette décennie la fine fleur des lettres françaises et participe à la prestigieuse Académie du Palais⁵⁵. En somme, Héroard est un homme de sciences formé à la culture de cour de la dynastie des Valois. Après l'assassinat d'Henri III en 1589⁵⁶, s'étend une zone d'ombre de dix ans. Héroard est bien mentionné dans les états de la maison du roi mais ce n'est qu'en 1599, dans son *Hippostologie*, qu'il se présente comme le « conseiller, médecin ordinaire et secrétaire du roy » Henri IV. Lorsque le roi le choisit pour veiller à la santé du Dauphin - sur le conseil du duc de Bellegarde d'après Charles Guillemeau⁵⁷ ou du duc de Bouillon selon Pierre de l'Estoile⁵⁸ -, Héroard gagne le

⁵² Cf. *Felix et Thomas Platter à Montpellier 1552-1559, 1595-1599 : notes de voyage de deux étudiants balois*, Montpellier, Camille Coulet, 1892, p. 12 ; « L'appartenance de la famille Héroard au milieu protestant, l'ardente personnalité huguenote de Michel Héroard dont les textes et les mémoires officiels nous rendent compte, demandent-elles à être soulignées. Toute la sensibilité de Jean Héroard jusqu'à un âge avancé a été imprégnée de protestantisme. Même si autour de cinquante ans, dans les années qui précèdent son entrée au service du Dauphin, il se convertit au catholicisme, il ne faut pas oublier les racines huguenotes d'un homme qui sera l'un des éveilleurs de la conscience et de la personnalité du futur roi. » Introduction au *Journal*, p. 42.

⁵³ Immatriculé à l'École de médecine de Montpellier le 27 août 1571, il choisit Laurent Joubert pour patron ; il reçut le doctorat en 1575 alors que, depuis 1574, il officiait en tant que médecin par quartier et hippiatre de Charles IX. Charles Guillemeau dénoncera là une imposture, dans son pamphlet *Cani Mivro* (1654) : « Jean Héroard n'a jamais été reçu médecin, mais seulement bachelier dans votre école, et encore par la complaisance du grand conseil et du doyen de Montpellier. » Quant à Guy Patin, il affirmera en 1663, dans une lettre à André Falconet, médecin de Lyon : « [Héroard] était bon courtisan, mais mauvais et ignorant médecin. M. Sanche, le père [professeur de médecine à Montpellier], m'a dit ici l'année passée que cet homme ne fut jamais médecin de Montpellier. » cf. Eud. Soulié et Ed. de Barthélémy (dir.), *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, t.1, Paris, Firmin Didot Frères, Fils & Cie, 1868, p. LXV-LXVI.

⁵⁴ Il écrivit sur la demande de Charles IX un ouvrage scientifique, *Hippostologie c'est à dire Discours sur les os du cheval*, dont l'écriture fut interrompue par le décès du roi. Un manuscrit de ce texte – dont l'épître dédicatoire à Henri III est datée du 12 mars 1579, est conservé au musée Condé de Chantilly (ms 337). Mais le projet, tronqué, ne parut qu'en 1599, muni d'une dédicace à Henri IV.

⁵⁵ Édouard Fremy, *Origine de l'Académie française. L'académie des derniers Valois (1570-1585)*, Paris, Ernest Leroux, 1887, p. 146-147. Notons qu'Héroard fut de ceux sollicités en 1585 pour composer un tombeau littéraire à Ronsard. Cf. *Discours de la vie de Pierre de Ronsard [...] avec une élogie représentée en ses obsèques, par Claude Binet. [...] Ensemble son tombeau, recueilli de plusieurs excellens personnages*, Paris, G. Buon, 1586, p. 91.

⁵⁶ Signe de sa place auprès du roi, Héroard fait partie des médecins qui signèrent le procès-verbal de son autopsie.

⁵⁷ Charles, fils de Jacques Guillemeau, chirurgien puis médecin ordinaire du roi.

devant de la scène publique. Après l'assassinat d'Henri IV en 1610, il est nommé premier médecin du roi Louis XIII, avec l'appui de Marie de Médicis. Le jeune roi lui accordant sa plus entière confiance, il conservera cette fonction jusqu'à son décès, en 1628.

Un certain mystère entoure la carrière de Jean Héroard : comment a-t-il pu gagner la confiance des rois, tant catholiques que protestant, en dépit des offensives menées par ces ennemis⁵⁹? Quels bons conseils et quelles marques de fidélité sut-il donner au-delà des partis religieux? Les sources manquent pour y répondre. Mais en tout état de cause, le rôle qu'il a joué auprès des rois, aussi important que discret, autorise à tenter une confrontation entre *Le Paranymphe* et les œuvres dédiées à l'éducation de Louis XIII que ce médecin nous a laissées. En quoi peuvent-elles éclairer notre hypothèse ?

Le Paranymphe au miroir d'un médecin pédagogue, serviteur du Dauphin

S'il fallait s'en tenir aux jugements que les contemporains d'Héroard émirent à l'égard de son *Journal*, certes, le médecin n'en tirerait pas gloire. Tallemant des Réaux, qui semble l'avoir feuilleté, le mentionne - dans une historiette consacrée à Louis XIII, en une phrase d'une laconique ironie : « J'oubliais que son premier médecin, Herouard, a fait plusieurs volumes, qui commencent depuis l'heure de sa naissance jusqu'au siège de La Rochelle [1628], où vous ne voyez rien sinon à quelle heure il se réveilla, desjeuna, cracha, pissâ, chia, etc⁶⁰. » C'était réduire l'observation du médecin à la chronique d'un « Voyage aux Pays-Bas », pour

⁵⁸ Pierre de l'Estoile, *Journal inédit du règne de Henri IV (1598-1602)*, publié par E. Halphen, Paris, Auguste Aubry, 1862, p. 252-253.

⁵⁹ Celles-ci proviennent principalement des médecins de la faculté Paris qui s'insurgent contre les charges et privilèges grandissants qu'obtiennent les médecins du roi, pour beaucoup issus de la faculté de Montpellier. Cf. Alexandre Lunel, *La maison médicale du roi (XVIe-XVIIIe siècle). Le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires)*, Paris, Éditions Champ Vallon, 2008, p. 142-155 ; Jacqueline Fons, *Le Médecin, les institutions, le roi. Médecine et politique aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Cour de France.fr, 2012, p. 31-58 et « Maladies, morts et jalousies dans l'ouvrage de Rodolphe Le Maistre *La santé du prince ou le soing qu'on y doit observer* (1616) », dans Pascale Mormiche et Stanis Perez (dir.), *Naissance et petite enfance à la cour de France (Moyen Âge-XIXe siècle)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, p. 97-106. Les machinations de Charles Guillemeau à l'égard de Jean Héroard ont été relatées par Isaac Carquet dans la section 39 de la *Seconde apologie de l'Université de médecine de Montpellier* (1653). Dès qu'il fut reçu docteur en médecine, en octobre 1626, Charles Guillemeau se fit le détracteur de son ancien protecteur dont il convoitait la charge. Soulignant son grand âge, il l'accusa de ne plus avoir tout son esprit et critiqua publiquement sa pharmacopée. Entre 1647 et 1654, l'amertume le poussa à écrire d'injurieux pamphlets contre Jean Héroard et son neveu, Simon Courtaud, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, dans le cadre de la querelle qui opposa, autour des activités de Théophraste Renaudot, la faculté de médecine de Paris à celle de Montpellier. Ses attaques furent appuyées par celles de deux autres médecins parisiens, Jean Riolan et Guy Patin.

⁶⁰ *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, Paris, J. Techener, 1854, t. 2, p. 242.

reprendre ici une inscription figurant sur certaines chaises d'aisance dont le siège imitait de gros livres⁶¹.

Pourtant, aucun historien de Louis XIII ne peut faire l'économie de ce journal : Louis Battifol, Madeleine Foisil et Jean-Christian Petitfils en ont souligné l'intérêt, bien au-delà du champ médical et hygiéniste qui fut sa fonction première. Si certains événements politiques majeurs y sont à peine mentionnés, nul mieux qu'Héroard n'a évoqué la vie quotidienne de la chambre du Dauphin. Tout son entourage immédiat y est présenté et l'on y suit ses activités au fil des jours, au point que le comte de Beauchamp, historiographe, déclarait en 1902 : « Quand on s'est donné la peine (rarement prise jusqu'ici, semble-t-il) de lire en son entier le journal d'Héroard, on en arrive à se représenter toutes choses comme si on les avaient soi-même vues. On croit entendre l'enfant, puis le roi⁶². » La chronique d'Héroard, truffée d'anecdotes relatives à la personnalité du jeune prince, témoigne d'un regard d'une profonde acuité, animé d'une ambition pédagogique restée incomprise de ses contemporains, mais dont on saisit aujourd'hui l'étonnante modernité. Madeleine Foisil, qui a assuré l'édition quasi intégrale de ce journal, souligne avec justesse :

« Il ne faut pas contraindre le journal à une interrogation trop sèche, à un schéma qui risque de n'être pas le sien. Il faut plutôt se soumettre au texte, entrer en lui, le capter, en vivre et faire revivre la sensibilité, et procéder ainsi à l'«avènement» de son contenu. Il faut le sentir et le lire comme le journal-miroir, le journal de l'image réfléchie du prince dans l'intelligence de celui qui le contemple – et l'observe avec émerveillement⁶³. »

Héroard agit en puériculteur avant l'heure, observant et notant la complexion, les goûts et les aptitudes de l'enfant. Il s'agit de fournir à son futur gouverneur, le marquis Gilles de Souvré, comme à son précepteur, Nicolas Vauquelin des Yveteaux⁶⁴, les matériaux d'une réflexion sur lesquels bâtir un programme d'éducation adapté à la personnalité du Dauphin. C'est précisément en 1609, date à laquelle l'éducation de Louis XIII passa entre leurs mains, qu'Héroard fit paraître *De l'institution du prince*, texte mûri à partir de son expérience et qu'il dédia à Louis XIII⁶⁵. Il s'y met en scène sous la forme d'un dialogue avec le marquis de

⁶¹ Roger-Henri Guerrand, *Les Lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 1985, p. 36.

⁶² Le Comte de Beauchamp, *Louis XIII d'après sa correspondance avec le cardinal de Richelieu*, Paris, Librairie Renouard. H. Laurens éditeur, 1902, p.45.

⁶³ Introduction au *Journal*, p. 65.

⁶⁴ Ce poète fort peu apprécié d'Héroard et désapprouvé par Marie de Médicis, fut évincé après le décès d'Henri IV pour être remplacé par le philosophe Nicolas Le Fèvre. Celui-ci mourut en 1612. La charge fut alors confiée à David Rivault de Fleurence qui se montra auprès de son élève plus mathématicien qu'homme de lettres.

⁶⁵ On trouve chez Pierre de l'Estoile une fort injuste appréciation de cet ouvrage, à la date du 2 mars 1609 : « J'ay acheté ce jour un livre nouveau, fait par M. Héroard, premier médecin de monseigneur le Dauphin,

Souvré venu lui demander conseil et se déroulant sur six journées. Sous les traits du gouverneur idéal qu'il lui dépeint, c'est en fait son propre portrait qu'il donne.

« Le Precepteur en ceste oeconomie sera comme le laboureur, qui ayant desfriché & recogneu la nature de ceste terre, luy donnera toutes ses façons, & chacune en sa saison, pour la couvrir apres de semence de sa portee ; & l'un & l'autre [gouverneur et précepteur] trouvera en la personne de ce Prince, selon mon jugement, une terre fertile, & fort aisee à manier, & par ainsi de plus grand soin : pource que plus la terre est bonne, plus est elle subjecte à produire des ronces, & des mauvaises herbes quand elle est negligee. *Je luy fais offre d'un journal*, d'où il pourra tirer fil apres autre des conjectures cuidentes des complexions & des inclinations de nostre jeune Prince : & si l'affection se pouvoit transporter, je luy en fournirois à suffisance, & autant que nul autre ; voire de cette tendre et cordiale passion que naturellement les peres ont pour leurs propres enfans⁶⁶. » (nous soulignons)

Nous avons là un témoignage de la paternelle affection que le médecin porte au Dauphin⁶⁷. Elle justifie ses prétentions pédagogiques au-delà de sa fonction officielle, situation qui n'est pas sans évoquer celle qui est confessée par Jean Le Goys en ouverture du *Paranymphe*.

Madeleine Foisil, qui a consacré un chapitre à l'analyse de l'*Institution du Prince*⁶⁸, souligne avec pertinence combien cette œuvre est inséparable du *Journal* dont elle offre le versant théorique. *Le Paranymphe*, qui recoupe non seulement le sujet mais le temps d'écriture des œuvres sus-citées⁶⁹, pourrait-il constituer le volet central d'une entreprise pensée non comme un diptyque, mais comme un triptyque? Il en offrirait l'expression la plus personnelle, dont le déchiffrement, pratiqué dans le cadre d'une lecture commune - et pourquoi pas au cabinet d'Héroard où le Dauphin aime le rejoindre ? – en viendrait à se graver dans l'âme de l'enfant, lui offrant pour l'avenir un bréviaire secret.

La proposition peut laisser perplexe ; pourtant, elle donnerait sens au pseudonyme de Jean Le Goys. Dans son *Institution*, Héroard écrit que le gouverneur est :

intitulé : L'Institution du Prince, qui est une matière si triviale et un subject tant de fois chanté et rechanté, qu'on y peult trouver que des redittes. » Pierre de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*. Règne de Henri IV, éd. Michaud et Poujoulat, 2^e série, t.1, p.500. Pour une analyse récente de ce texte, voir l'introduction de Bernard Teyssandier (éd.), *De l'institution du prince* (1609) de Jean Héroard, Paris, Éditions Hermann, coll. « Bibliothèque des Littératures classiques », 2013.

⁶⁶ Jean Héroard, *De l'institution du prince*, Paris, Jean Jannon, 1609, p. 26r-v. BnF, Littérature et art, E*-3143.

⁶⁷ Jean Héroard perdit le seul enfant issu de son mariage avec Anne Du Val, un petit François, étranglé à sa naissance par le cordon ombilical. On comprend qu'il ait reporté sur le Dauphin dont il avait la charge l'affection paternelle qu'il n'a jamais pu exprimer.

⁶⁸ Introduction au *Journal*, p. 349-358.

⁶⁹ *Id.*, p. 351-352 ; Isabelle Flandrois, *Op. cit.*, p. 32. L'analyse de Madeleine Foisil, reprise par Isabelle Flandrois, souligne que la rédaction de l'*Institution* fut débutée – d'après les indices du texte, à l'été 1602.

« comme le maistre de la maison, qui se reserve pour sa part du mesnage le jardin, & les arbres, ayant le soin & le *cousteau* en main pour y enter du meilleur plant qu'il puisse recouvrer, & la *sarpette* au poing, afin d'en esbrancher les fions superflus, lesquels les empeschant de croistre & de se fortifier, destourneroyent ou feroyent avorter l'esperance conceuë d'en recueillir un jour de tresbons fruicts⁷⁰. »
(nous soulignons)

Or, l'étymologie de *goys* nous apprend que ce mot, variante de l'ancien français *goi*, désigne une sorte de couteau ou de serpe dont on use pour tailler la vigne ; et par extension, le vigneron lui-même⁷¹. Si l'on fait sienne cette analogie, Jean Le Goys et Jean Héroard viennent à se confondre en ce gouverneur vigneron que recommande l'*Institution*. Peut-être est-ce sur un même principe qu'il faut interpréter le lieu d'écriture donné en page de titre du *Paranymphe*. Certes, Mazères est une ville importante de la chancellerie de Navarre et en tant que telle, un haut lieu du protestantisme en Ariège : mais ni les archives départementales d'Ariège ni celles de la commune de Mazères ne conservent d'archive relative à Jean Le Goys. Envisageons ce lieu d'écriture sous un autre angle : Mazères est un toponyme très fréquent en France ; on le retrouve sous diverses formes : Mazère, Maizères, Mézières, Mazeray, Maizeray, Mezerac, Mézéry, etc. Toutes renvoient au latin *maceriae* qui désigne des « murs de pierre ou ruines », vestiges d'anciens villages gallo-romains sur lesquels la population vint se réinstaller après les invasions barbares⁷². Au XVII^e siècle, *mazères* a pu prendre le sens de « grange » et même de « maison ». Tous éléments qui, en poussant la métaphore, sont susceptibles de désigner la « maison du roi », entendue comme ce royaume de France à reconstruire sur les ruines des guerres de religion, afin de l'élever au faîte de sa majesté. Le goût de l'auteur pour les jeux de figuration, les devises, les emblèmes et les rébus nous y autorise.

À admettre que *Le Paranymphe* constitue le volet central d'une œuvre conçue en triptyque, on ne trouvera cependant pas mention de ce texte dans l'*Institution* et à peine relèvera-t-on dans le *Journal* une occurrence susceptible de l'évoquer :

⁷⁰ Jean Héroard, *Op. cit.*, p. 25r-v.

⁷¹ Entrée « Goy », *Dictionnaire de Moyen français* : <http://www.atilf.fr/dmf/> ; A. Court de Gebelin, *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans les origines françaises ; ou dictionnaire étymologique de la langue française*, Chez l'auteur, 1778, vol. 5, p. 517 ; patronyme « Goy » sur *Filae* : <https://www.filae.com/nom-de-famille/GOY.html>. Ce substantif est aussi susceptible de désigner, à partir du XVI^e siècle et par emprunt à l'hébreu moderne, toute personne « non juive » et en particulier le « chrétien ». Mais nous voyons mal à quoi pourrait correspondre ce choix symbolique dans le contexte du *Paranymphe*.

⁷² Jules Quicherat, *De la formation des anciens noms de lieu*, A. Franck, 1867, p. 28 ; Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Guénégaud, 1989 ; Pierre-Louis Augereau, *Les Secrets des noms de communes et lieux-dits du Maine-et-Loire*, Editions Cheminements, 2004, p. 107-8 et 300.

« [Le Dauphin] vient en ma chambre, me demande : ‘Où e le live (livre) que vou avé (avés) fai pour moi, je le veu voi (voir), le fairé vou faire bien gran ?’ Impérieux. Ne luy en montrant que ma minute brouillée, treuve mon cadran : ‘Voie, me dict-il, qu’elle heure il e (est) e ti tem (temps) de sallé poumené⁷³’ »

Madeleine Foisil voit là une mention de *De l’institution du prince* en cours d’écriture, mais il est plus probable qu’il s’agisse du *Paranymphe*, en raison de sa date de rédaction, de son format et de sa reliure de dédicace. Soulignons par ailleurs le lien étrange établi par l’enfant entre le brouillon d’Héroard et le cadran solaire portatif qui se trouve placé sur son bureau. Certes, l’attention d’un jeune enfant est volage, mais si le médecin était en train d’élaborer le texte et l’image de la lettre L, le lien s’éclaire. Comme nous le détaillerons plus loin, la lettre L est en effet figurée dans *Le Paranymphe* par un homme et son ombre projetée par les rayons du soleil ; une configuration qui renvoie au fonctionnement du cadran solaire. L’association était d’autant plus aisée pour l’enfant que les cadrans diptyques⁷⁴ adoptent eux-mêmes, ouverts, la forme d’un L.

D’aucuns estimeront néanmoins que l’absence de mention du *Paranymphe* dans les œuvres connues d’Héroard est la preuve d’une absence de lien. Si la prudence s’impose, il faudrait également se demander pourquoi *Le Paranymphe* ne fut pas imprimé comme l’auteur le souhaitait. Plus que sa maladresse poétique, son caractère inclassable et décalé, loin de la « croix de par Dieu » d’un roi très chrétien, pourrait-il en être la cause ? Ses références littéraires sont, hormis le Mantouan⁷⁵, toutes puisées à la littérature gréco-latine, sans qu’aucun principe d’éducation religieuse ne soit évoqué, hors ce très laconique *Initium sapienti[a]e timor domini* partagé par catholiques et protestants⁷⁶. Et quand bien même

⁷³ 2 avril 1606. *Journal*, p. 910.

⁷⁴ Les cadrans diptyques portatifs ont été très en vogue au cours du XVIe et XVIIe siècles. Ils étaient à l’époque plus précis que les montres. Cf. André E. Bouchard, « un beau cadran diptyque de Charles Bloud (1653) », *Le Gnomoniste*, vol. XIX, n°4, déc. 2012, p. 6-12. À propos des montres de la Renaissance : <https://litteres.hypotheses.org/index-des-objets/montre>. Héroard disposait également d’une montre « faicte à Abbeville par M. Plantard » (*Journal*, 27 sept. 1602) bien utile pour relever l’heure dans son journal. Le médecin l’évoque encore le 8 septembre 1607 : « [Le Dauphin] me commande luy monstrer ma montre, de monter la sonnerie, demande la raison des mouvements, veut scavoit tout. »

⁷⁵ *Battista Spagnoli il Mantovano*, dit le Mantouan, est un religieux catholique italien de l’ordre des Carmes (1447-1516) considéré pour son œuvre poétique en latin comme un des principaux représentants italiens de l’humanisme chrétien. Érasme le qualifiait de « Virgile chrétien ». Frappé par la corruption du clergé, il s’exprima en faveur d’une réforme de l’Église. Ses propositions ont inspiré Martin Luther au point qu’il fut parfois considéré comme un précurseur de la Réforme allemande, même si le Mantouan souhaitait, lui, œuvrer au sein de l’Église catholique.

⁷⁶ Une même référence se trouve dans *De l’institution* (p. 88v-89), sous forme de paraphrase : « [L]a premiere sagesse en l’homme, c’est de cognoistre, aimer, & craindre Dieu, pour le servir apres selon sa volonté, & qu’il faut de bonne heure vivement imprimer ceste doctrine en l’esprit de ce jeune Prince, comme la seule qui produit les vertus, regle nos moeurs & nos actions, & engendre la paix & la tranquillité en l’ame de chacun, & celle qui guide nos pas, & nous ouvre la porte à la vie eternelle [...]. » Elle intervient juste après le récit de l’élection

l'auteur prend soin de s'en remettre d'étape en étape à la grâce divine, le Dieu trinitaire des chrétiens n'est jamais appréhendé qu'en traduction du culte solaire d'Apollon, faisant du Logos grec la nature même du Saint-Esprit⁷⁷. Certes, l'association a valeur de lieu commun depuis sa promotion par Érasme ; mais contrairement à ce dernier, elle sanctifie ici l'intelligence des arts libéraux au détriment des Saintes Écritures. Dans *Le Paranymphe*, aucune des grandes figures de l'Ancien Testament n'est donnée en exemple de conduite, pas même les rois modèles que furent Salomon et David.

À tolérer une telle approche, l'Église ne risquait-elle pas de perdre son emprise sur la formation de la pensée? Le temps n'est pas loin, d'ailleurs, où les esprits cultivés s'émancipant du dogme chrétien, s'affirmera au sein de la société un véritable « libertinage érudit⁷⁸ » où la promotion du Logos sera voué à la raison humaine appliquée à l'étude des faits.

Ce principe de pensée et d'action, qui s'inscrit dans le sillage politique du gallicanisme voulu par la dynastie des Valois et repris par Henri IV⁷⁹, était peut-être trop sensible dans le *Paranymphe* pour ne pas prêter le flanc aux attaques de l'Église catholique qui, par son soutien au jeune « parti dévôt » héritier de la Ligue, cherchait prétexte à déstabiliser la politique conciliatrice d'Henri IV⁸⁰. On est en droit de se demander si la publication de *De*

divine d'Henri IV, narrée par M. de Souvré. Ce discours très orthodoxe résonne quelque peu différemment lorsqu'on le rapproche de cette autre affirmation (p. 60v): « Puis donc que la façon de commander à la Royale nous represente la Divine, & que le Roy est l'image de Dieu gouvernant toutes choses ; voire mesmes un Dieu humain en terre [...] » Ceci souligne toute l'ambiguïté du positionnement politico-religieux d'Héroard.

⁷⁷ Le commentaire consacré à la figure du flageol témoigne de cette ambiguïté : « Par le trou qui est pres du premier bout du flageol, est representé Appollon, veu que comme le son des autres trous despend du premier, demesmes l'accord des sept Arts liberaux depend entierement d'Apollon, representant nostre DIEU qui verse en nous la cognoissance des Arts libéraux au quel je dresse tout le meilleur de mes vœux, le priant vous vouloir combler, (Monseigneur) de ses graces, et vous eslargir sapience, affin de pouvoir rapporter toutes voz actions à l'escaire de ses commandemens. » ; lettre O : « la concathenation, et ronde perfection des lettres, Muses, Arts libéraux, Vertus cardinalles, et Graces, nous sont inspirees, voire (qui plus est) entretenues, et nourries par Apollon qui signifie le Soleil, ou (a mieux parler) par le Saint Esprit, vray Soleil de nos Ames, sans la faveur duquel tout homme demeure assoupi, et atteint d'une profonde lethargie [...] ». Quant à la chaîne d'Homère reprise à la lettre I de Geoffroy Tory, elle désignerait l'échelle de Jacob : « Par ceste chaisne d'or qu'Homère pend au Ciel/ Jusqu'à Terre, j'entends l'eschelle d'Israel/ Par ou montent les bons, dou les meschants descendent./ Or la creation esleve peu à peu/ (Ainsi que par chaisnons, & par degrez) à DIEU,/ ou les nerfs, & tendons de nostre ame se bandent. »

⁷⁸ Cf. René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Boivin, 1943.

⁷⁹ Le gallicanisme accorde la priorité à la raison d'État. Le roi, s'émancipant de la tutelle de l'Église de Rome, doit pouvoir contrôler la structure religieuse de son pays afin de maintenir la concorde parmi ses sujets.

⁸⁰ Cf. Benoist Pierre, « Prélats et clergé de cour en France au xviii^e siècle », *Dix-septième siècle* 2011/4 (n° 253), p. 713-724. Pour apaiser les querelles religieuses qui déchiraient la France, Henri IV avait pris soin de nommer aux grandes fonctions de l'État des personnalités issues des différents partis. Il en allait de même pour la maison du Dauphin. Pierre de l'Estoile souligne à propos de la nomination d'Héroard : « Et pour ce que ledit Erouard estoit de la Religion [protestante], on disoit qu'on avoit voulu marier Père Eternel et Agimus ensemble. » « Père Eternel » évoque la religion réformée – dont maintes prières débutent par ces mots - et « Agimus » la catholique – en référence au premier mot de l'action de grâces après les repas. Derrière ce surnom latin se cache la première nourrice du Dauphin, une nommée Poncet, « fille d'une bonne mère ligueuse » selon L'Estoile, qui précise que le premier médecin d'Henri IV, Jean Ribit de La Rivière (un protestant), s'était ouvertement opposé à ce choix.

l'institution du prince, trois ans plus tard, n'est pas la version publique et sensiblement plus orthodoxe du *Paranymphe*.

Dans *De l'institution* en effet, l'éducation du prince débute par un enseignement religieux⁸¹ qui correspond à celui que connut effectivement le Dauphin. Ainsi, le 14 mars 1605, on le voit découvrir les lettres en compagnie de sa nourrice : « [II] s'amuse a ung libvre des figures de la Bible. Sa nourrice luy nomme les figures et les lectres, puis il luy dict : '*Maman doudoun demandé moy*'. Après il nomme les lectres, les cognoist toutes [...]»⁸². L'essentiel des leçons se fait cependant sous la conduite de Mme de Montglat, sa gouvernante. Celles-ci reposent sur l'apprentissage oral et précoce des proverbes de Salomon et des quatrains de Pibrac, mais également des prières dont la forme imprimée (livre d'heures contenant une « croix de par Dieu ») sert de support de lecture. Héroard note le 27 mars 1605 :

« A dix heures et demi, mené a la chapelle. Tient ung libvre d'heures ouvert. Dict : '*Maman ga* [Me de Montglat] *je li (lis) dedan le live (libvre) paster noster qui es in coeli santificetu nomen tuum advenia nomem tuum*' puis, tournant quelques feuillets : '*Laudate dominum ones (omnes) gente (gentes) laudate dominum*'⁸³. »

Il est clair qu'à ce stade, l'enfant récite plus qu'il ne lit. En revanche, le 13 janvier 1606 : « Entend la messe ; a son libvre devant luy. Me de Montglat luy faisoit nommer ses lettres et, le voulant forcer d'en nommer une qu'il ne sçavoit pas ou faignoit de ne le sçavoir pas : '*Mai voié (és) vou pa que je le sçai pa moy*'⁸⁴. Le 29 avril 1607 encore :

« Me de Montglat luy faict dire sa leçon, c'est a contrecoeur : '*Mai j'en veu dire que jusque là*.' Il appelloit par syllabes ; Me de Montglat mesla les feuillets, elle cerchoit l'endroit de sa leçon, c'estoit au '*domine, etc*'. D. '*Je vouldé (drois) que vou touvissiez pas (trouvassiés pa)*'⁸⁵ »

En somme, la gouvernante et le médecin du Dauphin étaient d'origine protestante ; ses nourrices, l'aumônier de la chapelle royale et son clerc Thomas Dumont, étaient catholiques.

⁸¹ À côté des quatrains de Pibrac et des fables d'Ésope, Héroard recommande de s'initier à la lecture et à l'écriture à travers les proverbes de Salomon et les histoires tirées de la Bible.

⁸² *Journal*, p. 615. Les « Figures de la Bible », genre florissant depuis le milieu du XVI^e siècle, reprend au livre d'emblèmes sa composition tripartite. Il est probable que le Dauphin a eu entre les mains une des multiples éditions des *Quadrins historiques de la Bible* de Claude Paradin, imprimées à Lyon par Jean de Tournes.

⁸³ *Id.*, p. 627.

⁸⁴ *Id.*, p. 868. À l'évidence, il s'agit d'un acte de rébellion car l'enfant sait ses lettres depuis le 28 février 1605 : « S'amuse doucement luy-mesme dedans son lict. Cognoist et nomme toutes les lettres de l'alphabet ; se y plaist a les nommer, y est long temps a s'amuser a son libvre. », *Id.*, p. 603. Il n'est pas précisé de quel livre il s'agit.

⁸⁵ *Idem*, p. 1207. Même résistance 15 mois plus tôt : « *Maman ga je veu dire que Santa e Ave, si vous me faite dire Paier je m'enreumerai, je serai malade, pui je mourai* (mourray). » Ou encore : « *Je pierai Dieu en doman* (dormant) *maman ga*. » *Id.*, p. 864 et 888 (9 janv. et 13 fév. 1606).

On le voit, le petit Louis se montre rétif à la pédagogie répétitive et ennuyeuse mise en œuvre par sa gouvernante, de sorte qu'elle doit régulièrement recourir au fouet ou à la verge pour mâter son « opiniastrie⁸⁶ ».

L'apprentissage de l'écriture, confié au clerc de chapelle Thomas Dumont à partir de 1606, repose également sur une « croix de par Dieu » : les pages d'exercices conservées par Héroard dans son journal le prouvent : on y voit des lignes d'alphabet débutant par une croix. La calligraphie adoptée est la *cancellaresque* italienne, cette cursive bien plus facile à réaliser que les lettres de forme proposées en modèle dans la dernière section du *Paranymphe*. Il en ira de même avec Jean de Beaugrand, lorsqu'en 1607 ce maître écrivain deviendra le maître d'écriture du Dauphin, l'exerçant aux modèles de sa *Panchrestographie*. Si Héroard a participé aux tout premiers apprentissages scolaires, ce n'est que pour guider la main du Dauphin lorsqu'il désirait écrire à ses parents. Mais son action s'exerce sous une autre forme. Comme le souligne Madeleine Foisil :

« [Héroard] n'a pas la charge d'enseigner [...] cependant, habilement, furtivement, avec discrétion, le médecin s'est imposé en certains domaines. [...] [S]on intervention a été capitale [...] dans l'initiation de l'enfant au savoir. Les maîtres sont là pour l'apprentissage scolaire, la piété, l'écriture, la lecture et aussi le dessin et la musique ; le médecin, quant à lui, l'introduit officieusement et comme par jeu au savoir humaniste⁸⁷. »

La pédagogie d'Héroard rompt avec les pratiques traditionnelles. À la violence punitive de Mme de Monglat, il préfère une éducation par la bienveillance et la douceur :

« Il faut, ce dit-on, beguayer avec les petits enfans, c'est à dire s'accommoder à la delicatesse de leur âge, & les instituer plustost par la voye de la douceur, & de la patience, que par celle de la rigueur & precipitation. Car icy, *Patience / Passe science*⁸⁸. »

Cet appel à la bienveillance rejoint les recommandations de Saint Jérôme, Quintilien, Plutarque ou encore Montaigne. Mais le modèle essentiel d'Héroard reste le *De Pueris instituendis* d'Érasme, dont il épouse les recommandations dans son *Institution. Le*

⁸⁶ Mme de Montglat a reçu délégation d'autorité pour fouetter l'enfant, comme l'exprime clairement une lettre d'Henri IV : « Je veux et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre ou quelque chose de mal, sachant bien par moi-même qu'il n'y a rien au monde qui lui fasse plus de profit que cela. Ce que je reconnais par expérience m'avoir profité, car étant de son âge, j'ai été fort fouetté, c'est pourquoi je veux que vous le fassiez et que vous le lui fassiez entendre. (14 nov. 1607) » *Recueil des lettres missives d'Henri IV*, publié par Berger de Xivray, t. VIII, 1606-1610, p. 385.

⁸⁷ Introduction au *Journal*, p. 87 et 90.

⁸⁸ Jean Héroard, *De l'Institution du prince*, op. cit., p. 8v.

Paranymphe n'offrant aucun programme d'acquisition des savoirs tel qu'on le trouve développé dans ces deux traités, nous nous en tiendrons aux principes généraux qui les réunissent. À commencer par la nécessité de choisir un sage précepteur qui sera pour l'enfant un guide comme un modèle de vertus morales⁸⁹, l'initiant très tôt à aimer les savoirs qui élèvent l'âme au-dessus des passions animales⁹⁰. D'où le titre de *Paranymphe d'honneur et de vertu* donné à notre manuscrit, qui rejoint cette remarque qu'adresse Héroard au marquis de Souvré, dans son *Institution* : « [...] selon l'institution bonne ou mauvaise qu'il recevra, de laquelle vous seul serez garand à tant de milliers d'ames, [...] pour le nourrir, non tant pour soy & son plaisir particulier, que pour le bien & le profit commun de tous ses pauvres peuples⁹¹. »

Pour parvenir à cette fin vertueuse, il convient d'adopter une pédagogie plaisante où le jeune enfant s'instruira comme par jeu⁹² ; d'où la nécessité de connaître ses inclinations⁹³. C'est une pédagogie empirique que pratique Héroard et qu'il relate dans son journal. Une pédagogie au contact des choses et toujours soucieuse de respecter la nature de l'enfant. Exercice physique et activités manuelles y ont leur place. L'espace, l'orientation, les formes, les couleurs, les matières, les sons, les plantes, les animaux, les outils, tout est soumis à l'observation, la manipulation et l'intellection⁹⁴. Notre médecin relève très tôt chez le Dauphin tant sa mémoire, son entendement et sa curiosité à l'égard du monde physique que, lorsqu'il est initié aux exercices scolaires, son manque d'appétence pour l'écriture et la lecture. Le petit Louis leur préfère dans le domaine des arts la musique, le chant, la danse et la peinture⁹⁵. Pour lui, le dessin vaut écriture. Héroard note à la date du 20 mars 1604 : « [II] void le jeune du Monstier

⁸⁹ « [...] S'il n'y a personne, dans notre maison, qui ait une culture littéraire, il faut immédiatement aller quérir un spécialiste, éprouvé tant pour ses mœurs que pour son savoir. » Érasme, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*, étude critique, traduction et commentaire par Jean-Claude Margolin, Genève, Droz, 1966, p. 422.

⁹⁰ « Pour être vraiment père, tu dois donner tes soins à ton fils tout entier, et le premier et le plus important est dû à cette partie de lui-même qui le rend supérieur aux animaux et le fait ressembler de très près à un dieu. » ; « Ceux qui ne sont pas gouvernés par la droite raison mais qui se laissent emporter au gré de leurs passions, ne sont pas des hommes mais des bêtes. » *Id.*, p.380 et 444. Commentaire du *Paranymphe* à propos du rameau d'or : « [...] ainsi est la Science la chose plus pretieuse, que les mortelz puissent avoir, attendu que par icelle ilz sont retirez du boubrier des iniquitez, auquel leur perverse nature les fait veautrer. »

⁹¹ *De l'Institution du prince*, op.cit., p. 60r.

⁹² « À ce moment de leur vie, il est des choses qu'ils apprennent avec plaisir et qui ont, pour ainsi dire, de l'affinité avec leur esprit d'enfant : ils les apprennent en jouant plutôt qu'en travaillant. » Érasme, *Op. cit.*, p. 378.

⁹³ « Il faut donc aider la nature dans la direction même où elle est inclinée. » *Id.*, p. 444.

⁹⁴ Dans son *Institution du prince* dédié à César de Vendôme, Vauquelin des Yveteaux s'exprimait lui aussi en faveur d'une telle pédagogie : « Instruis-toi pour le monde et non pas pour l'école/ Il faut que ton Sçavoir se découvre en vivant,/ Et t'aime beaucoup mieux habile que sçavant ». L'éducation de l'enfant doit être à l'image d'Ulysse « qui a eu le monde pour livre ». Reste que la pédagogie qu'il mit en œuvre avec Louis XIII vint largement contredire ses sages principes, comme en témoigne Héroard dans son *Journal*.

⁹⁵ À quoi s'ajoutent encore les exercices militaires, la chasse, le jardinage et les arts mécaniques.

peintre, luy dit : ‘*Equivé*’ (escrivez). Je luy dis : ‘Monsieur, il veut escrire vostre visage, vostre nés, vos yeux’. Il luy dit : ‘*Eqüivé moy*’⁹⁶. » Deux ans plus tard, la conception de l’enfant n’a pas changé : « S’amuse a craioner. ‘*Moucheu Euoua* (Heroard), *voié* (és) *mon ecriture*’. H. ‘Mr, avés-vous faict tout cela ?’ – D. ‘*Oui*’. H. ‘Mr, il fault dire la verité’. D. ‘*Non, j’ay fai ce coin* (ces coings) *e l’abalete. Vela un trai* (traict)’⁹⁷. » Cette inclination du Dauphin pour le dessin se transformera en passion pour la peinture lorsque le peintre Fréminet l’initiera à cet art⁹⁸. Jouant de cette fascination comme d’un tremplin, c’est par le biais de l’image qu’Héroard va introduire l’enfant dans l’univers de l’écrit, suivant l’une des préconisations les plus novatrices d’Érasme.

« Quant aux fables et aux apologues, il les apprendra plus volontiers et s’en souviendra mieux si on lui en présente les sujets sous les yeux, habilement figurés, si tout ce que raconte l’histoire lui est montré sur l’image. La même méthode sera également valable pour apprendre les noms d’arbres, d’herbes et d’animaux en même temps que la natures propres de ces êtres⁹⁹[...].»

Aux yeux de Louis XIII, Héroard est moins médecin qu’homme des livres : non seulement il le voit consigner journallement ses menus faits dans un registre mais, aimant à le rejoindre en son étude, il peut y contempler les grands volumes de sa bibliothèque. Qu’on s’attache à relever dans le *Journal* les ouvrages qu’ils consultent ensemble, on est frappé par la place qu’y tiennent les livres illustrés. Ce sont, tels que les nomme Héroard¹⁰⁰ : le *Livre des animaux* et le *Livre des oiseaux* de Gessner, les *Emblèmes* d’Alciat, les *Fables d’Aesope*, le *Livre des bâtiments* de Vitruve, les *Commentaires* de Matthiolo, le *Livre des chasses* de Fouilloux, la *Géographie* de Mérula, la *Castramentation des Romains* de Du Choul, l’*Histoire de France* de Matthieu et enfin les *Cartes gallicane, de Flandres, d’Ostende et du Canada*¹⁰¹.

⁹⁶ *Journal*, p. 476.

⁹⁷ 7 janv. 1606. *Journal*, p. 862.

⁹⁸ Il eut plus tard pour professeur Jacob Bunel. Devenu bon portraitiste, Louis XIII pratiqua le dessin et la peinture comme un délassement, et ce, jusqu’à ses derniers jours. Quelques dessins de lui sont conservés au musée Condé de Chantilly.

⁹⁹ Érasme, *Op.cit.*, p. 446.

¹⁰⁰ Introduction au *Journal*, p.147-154. Ces mentions se situent principalement entre fin 1604 et juin 1606. Elles peuvent être confrontées à l’inventaire après décès de la bibliothèque d’Héroard.

¹⁰¹ Prôné par Érasme, puis par Thomas Elyot, Petrus Canisius et Eilhard Lubinus, le soin d’illustrer des ouvrages pour faciliter les apprentissages enfantins n’est pas encore entré dans les usages éditoriaux au début du XVIIe siècle. Si Louis XIII se vit offrir plusieurs livres illustrés, aucun n’était conçu pour les enfants : Marguerite de Valois lui apporta deux livres en taille-douce, l’un relatif à la chasse, l’autre semble-t-il aux artisans (*Journal*, p. 775, 77 et 781. Oct. 1605). L’historiographe Pierre Matthieu lui envoya en janvier 1606, par l’intermédiaire de l’ambassadeur des cantons suisses – M. de Vic -, son *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces estrangères durant les sept années de paix du règne de Henri IV* (*Id.*, p.870). Dès Janvier 1605, M. de la Capelle lui avait fait don d’un « livre de portraits en taille-douce » (*Id.*, p. 571 et 578. 7 et 14 janv. 1605). Il s’agit probablement d’un album factice de portraits avec armoiries, sur le principe du *Recueil pour*

Le Dauphin y prend un tel plaisir qu'il les feuillette parfois seul et s'inquiète lorsque Héroard doit s'absenter pour un voyage : « *Mai laisseré (és) vou pa icy le gan live (les grands livres)¹⁰² ?* ». Le petit Louis XIII va même jusqu'à s'en approprier certains, comme nous l'apprend cette anecdote où le Dauphin ayant rejoint Héroard dans son étude, il demande : « *'Ou e (est) celuy de batimen (ents) ?'*, c'estoit Vitruve. Il l'aimoit, prenoit plaisir sur tout aux machines et en demander le nom et l'usage. [...] incontinent il me dict : *'Je veu qu'i set a moy come les aute (autres), je le veu pote en ma chambre'¹⁰³* ». La veille, Héroard nous l'avait montré jouant à construire un pont levis avec ses livres, puis feindre de peindre l'un deux avec une brosse :

« *'il e (est) ver (verd)*, c'estoit la couleur du livre. Puis : *'Je m'en va le doré (er)*', et faignoit de prendre de l'or avec la brosse, puis froitoit le livre : *'le vela doré ; Moucheu Euoua, monté moy et t'Empereu (c'est Empereur) que vous me monstrate (es) en vote etude'*. H. 'Mr, comment l'appelés-vous'. D. *'Je scai pas (ne scay pas)'*. H. 'Mr, c'est l'empereur Justinian?'. D. *'Oui, oui, Jutinian'*. Je luy en monstre l'histoire des vers a soye qui est depeinte a ceste planche¹⁰⁴. »

Dans l'après-midi de cette même journée, il demande à quitter l'oratoire pour se rendre à la chambre d'Héroard. Quand on le questionne sur ce qu'il veut y faire, le Dauphin a cette réponse : « *Appende (Apprendre) queuque (quelque) chose¹⁰⁵*. »

Comment ne pas saisir à ces multiples exemples la puissance de l'image sur le désir d'apprendre ? Si Héroard méditait d'offrir au Dauphin un petit traité de vertu politique, une évidence s'imposait : il lui fallait construire son propos autour de figures emblématiques capables de susciter sa curiosité, de mobiliser son attention et faciliter la mémorisation de ses préceptes.

Héroard étant un admirateur inconditionnel du règne de François 1^{er}¹⁰⁶, l'on ne s'étonnera pas qu'il ait trouvé dans le manifeste de son imprimeur Geoffroy Tory, un modèle propre à

servir à l'histoire de l'Ordre et des commandeurs, chevaliers et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit (Bnf, Ms Clairambault 1111-1126) ; ou plus tard, des albums du généalogiste Pierre d'Hozier. Tallemant des Réaux rapporte que le marquis de La Capelle, ayant obtenu de Pierre d'Hozier sa généalogie, la portait toujours bien reliée, et que, faisant adroitement tomber la conversation sur ce sujet, il tirait de sa poche à tout bout de champ son in-quarto.

¹⁰² 30 janvier 1606. *Journal*, p. 881.

¹⁰³ 12 oct. 1605. *Id.*, p. 792.

¹⁰⁴ 11 oct. 1605. *Id.*, p. 789. Il s'agit de l'ouvrage illustré de cinq estampes en taille-douce de Jean-Baptiste Le Tellier, *Bref Discours contenant la manière de nourrir les vers à soye*, Paris, P. Pautonnier, 1602. Notons que ce livre provenait de la bibliothèque d'Héroard, à l'instar des *Emblèmes* d'Alciat que l'on retrouve également dans la chambre du prince (*Id.*, p. 598. 15 fév. 1605).

¹⁰⁵ *Idem.*

¹⁰⁶ Dans la préface de son *Hippotologie* (Paris, Mamert Patisson, 1599), Héroard affirme : « [...] sous le Roy François premier du nom, l'on a veu comme resusciter & les arts & les lettres, apres avoir croupi par tant de

l'inspirer. Mais *Le Paranymphe* ne se contente pas d'en plagier les figures. Certaines, nous l'avons dit, ont été modifiées. Lesquelles et dans quel but ? Les plus significatives sont les lettrines des L et O, ainsi que l'image finale du char d'Apollon. Toutes sont conçues pour amener le Dauphin à s'identifier au sujet, sur un principe qu'Héroard avait directement observé chez l'enfant. Il mentionne ainsi dans son *Journal* à propos d'une estampe illustrant le retour triomphal de David, vainqueur de Goliath : « [J]e luy monstre la teste [de Goliath] au bout d'une lance. Il void David a cheval : *'E vela le peti dauphin, dict-il, monte su son gran cheval*¹⁰⁷. » Et Héroard d'ajouter en marge : « *Augurium de se* » ! Il semble que notre médecin humaniste ait été perméable au déterminisme astrologique, aspect qui affleure également dans *Le Paranymphe*...

Dans son *Champfleury*, Tory entendait montrer que la lettre L (f. 49v), « mylieu et nombryl des lettres abecedaires¹⁰⁸ », avait été « figuree en perspective et considération du corps humain et de son ombre », lorsqu'au mois de septembre le soleil entre dans le signe de la balance. *Le Paranymphe* va faire son miel de ces deux remarques. D'une part, la lettre L étant l'initiale de Louis, quoi de plus judicieux que de placer le Dauphin au « nombril de l'alphabet » ? En outre, Louis XIII est né en septembre, précisément sous le signe de la balance. Pour donner un caractère déterminant à cette correspondance, la lettrine de Tory a été simplifiée, et le symbole de la balance redoublé en haut à droite par son équivalent zodiacal, dessiné en médaillon¹⁰⁹.

Ce médaillon est repris au portrait en pied de Louis XIII, gravé par Jacques Granthomme en 1602 – néanmoins sans sa devise *Libra eius crescet in orbem* (« sa justice s'étendra au monde »). Celle-ci fait écho aux prédictions des plus grands astrologues : les astres auraient

siecles sous les tenebres de l'ignorance, & presque aneanties pour le peu d'estime qu'en avoyent fait les Roys ses devanciers : ayant laissé à tout le monde une marque certaine de ses bons mouvements, par la recherche & le ramas qu'il feist en divers lieux des hommes excellents en toute sorte de doctrine, & un exemple à tous ses successeurs pour les induire à suivre ou faire encore mieux en si belle entreprinse.» Le propos est repris dans son *Institution* : « Mais esperons que le Roy son pere [Henri IV] appellera aupres de sa personne [le Dauphin] des pareilles lumieres à celles-là que nos peres ont veu reluire de leur temps autour de celle de quelques uns de ses predecesseurs » (*Op. cit.*, p. 37v).

¹⁰⁷ 3 janvier 1605. *Journal*, p. 566.

¹⁰⁸ La portée symbolique de cette lettre centrale se retrouvera dans le système de classification des livres de la bibliothèque royale, élaboré par Nicolas Clément entre 1675 et 1697. Ce système repose sur un découpage du savoir en cinq domaines subdivisés alphabétiquement en 23 sections : Théologie (A-D), Droit (E- F), Histoire (G-Q), Sciences et Arts (R-V), Littérature (X-Z). La lettre L (qui est également l'initiale de Louis XIV) est attribuée à l'Histoire de France, placée après l'Histoire ancienne et de la Méditerranée (I/J) et l'Histoire d'Italie (K). La lettre M, qui suit la lettre L, est attribuée à l'Histoire germanique. La France est ainsi présentée comme la première nation européenne, héritière de Rome et des civilisations antiques. Cf. Corinne Gibello, « A comme Alphabet, B comme Bibliothèque, C comme Clément... », *Strenæ* [En ligne], 1/2010, § 17-20.

¹⁰⁹ *Libra* désigne en latin la balance. Dans le registre symbolique, la balance emblématise la justice et caractérise d'un point de vue zodiacal les personnes nées entre le 23 septembre et le 22 octobre. Le croissant de lune gravé dans le médaillon précise que le Dauphin est du premier décans (lune dans sa maison). Notons que le signe de la lune avait régné sur la dynastie des Valois.

en effet révélé qu'un « grand roi » recevrait la couronne impériale d'Occident, puis s'attaquerait à l'empire ottoman pour rendre aux chrétiens les terres dont ils avaient été spoliés. Une autre prophétie prétendait même que l'avènement de ce souverain chrétien viendrait d'une alliance entre « les lys de France et de Florence ». Le plus grand avenir était donc promis à Louis XIII¹¹⁰.

Mais le *Paranymphe* tire un autre enseignement de ce positionnement au nombril de l'alphabet : la lettre L est « l'exemple de la vertu demeurant au milieu de deux extremitez » ; aussi l'auteur prie-t-il l'Éternel de soutenir le Dauphin dans cette voie, afin de « maintenir indifferemment la Justice entre les françoys voz bons & fidelles subjects, lesquels adorent nuict, et Jour l'orient de voz vertus. »



III. 16 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Page emblématique lettre L. Cf. G. Tory, *Champfleury* (f. 49v)



III. 17 : J. Granthomme (graveur), *Portrait de Louis XIII, enfant, en pied, écrasant avec chacune de ses mains un serpent*, [1602]. BnF, Estampes, RESERVE QB-201 (36)-FOL < p. 28 >

¹¹⁰ Jean-Claude Polton, « Henri IV et Fontainebleau, une histoire de famille », *Les Dossiers de la SAMCF*, n°4, mars 2010, p. 18. Ce présage fut amplement relayé dans la société. Mais tandis que les institutions d'Adam Théveneau (*Les Morales*, du Bray, 1607, p. 119) et de de La Fons (*Op. cit.*, p. 37) l'évoquent pour affirmer que la volonté propre peut défaire le déterminisme astral, *De l'Institution du Prince* d'Héroard parle de « cette balance qu'il a portée du ciel à sa nativité » (*Op. cit.*, p. 350) comme d'une mission divine à lui dévolue. Contrairement à ce qu'affirme Isabelle Flandrois, la référence astrologique ne se réduit pas au symbole. C'est un augure dont son *Journal* fournit maints exemples commentés en marge des faits.

À ce stade, il nous semble important de souligner la mention, dans le journal d'Héroard, d'un autre livre illustré que le médecin et le Dauphin consultèrent ensemble.

D. '*Allé queri vote live jaune*'. H. Est ce celui où il y a ung Roy qui prie Dieu, Mr ? D. '*oui*'. H. C'est ung livre qui a esté au feu Roy où il prioit Dieu. D. '*Au feu Roy ?*' H. Oui, Mr. D. '*Papa é (est) venu au monde apé (après) le feu Roy, ou l'av'ou (l'avés-vous) eu ?*' H. Mr, je l'ay eu a Tours¹¹¹.

Ce « livre jaune » où figure « ung Roy qui prie Dieu » désigne de façon certaine les *Heures de Henri III*¹¹², manuscrit commandé par le roi pour servir aux cérémonies de l'Ordre du Saint-Esprit, et qui passa après sa mort entre les mains d'Héroard avant de revenir à Henri IV et Louis XIII. Ce livre de dévotion n'est ni écrit, ni imprimé : les motifs (texte et dessins) sont formés en évidant leurs contours avec un canif, d'où son appellation de « canivet ». Pour faciliter la lecture, chaque page découpée est suivie – ou précédée – d'une page de papier rouge faisant ressortir le motif.

Il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France sous le titre *Recueil de prières à l'usage du roi Louis XIII*, en raison des analyses critiques justifiant son attribution à son dernier destinataire¹¹³. En effet, les modifications opérées sur les « Prières du Roy à limitation de celles de David » comme les filigranes fragmentaires observés, tendraient à prouver que l'ouvrage fut réalisé sous le règne d'Henri IV¹¹⁴, puis remanié sous celui de Louis XIII.

¹¹¹ 20 octobre 1605. *Journal*, p. 802. Nous avons corrigé la transcription donnée par l'édition de Madeleine Foisil. Après vérification dans le manuscrit original, il ne faut pas lire : « *ou l'av'ou su ?* », avec pour réponse « Mr, je l'ay su a Tours », mais : « *ou l'av'ou eu ?* » ; réponse : « Mr, je l'ay **eu** a Tours ». À quel titre Jean Héroard pouvait-il devenir le récipiendaire de ce royal ouvrage ?

¹¹² Cf. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de Lavallière*, t. 1, Paris, Guillaume de Bure fils aîné, 1783, p. 117-121 (n° 307).

¹¹³ Cf. José Ruyschaert, « Les quatre canivets du manuel de prières de l'Ordre du Saint-Esprit : Philippe Desportes et le livre d'heures au XVI^e siècle », in *Studi di bibliografia e di storia in onore di Tammaro de Marinis*, t. IV, 1964, p. 61-100 ; Isabelle de Conihout, « Bijoux de dévotion. Canivets, reliures et livres de luxe pour Marie de Médicis », dans Colette Nativel (dir.), *Henri IV. Art et pouvoir*, Tours, PUFR/PUR, 2016, p. 219-257.

¹¹⁴ Conçues pour Henri III, les « Prières du Roy à limitation de celles de David » ont été amputées de quelques versets inadaptés à Henri IV : « Reçoy Seigneur l'âme du Roy mon Père, et de mes predecesseurs, avec toy en Paradis. Donne aussi s'il te plaist longue vie et santé à la Roynne ma mere, et apres sa mort la gloire eternelle » ; ou encore : « Que nos yeux n'y voyent plus que ta Religion sainte, et que de mon temps toutes erreurs et hérésies soient esteintes par l'univers. » Quant aux filigranes, ils sont très proches de ceux répertoriés par Briquet sous les numéros 5097 et 1855 (imprimeurs troyens Edmond Denise et Guillaume Iournal), ce qui les daterait de la période 1590-1612.



III. 18 : *Recueil de prières à l'usage du roi Louis XIII.*

BnF, Manuscrits, Français 24749

Portrait du roi David, identifiable à sa harpe posée à terre derrière lui, tandis que sa couronne et son sceptre le sont devant (f. 15v). Figurent par ailleurs : une page de titre ornée d'une colombe figurant le Saint-Esprit (f. 1r), un portrait de Louis XIII en prière (f. 2v), un tableau de sainte Anne apprenant à lire à Marie (f. 25v), une crucifixion (f. 39v), un portrait de Saint Louis debout (f. 59r), un portrait d'Henri IV (f. 71v) et deux portraits en pied de Louis XIII en couverture.

Cela dit, nous ne partageons pas les conclusions de José Ruyschaert et Isabelle de Conihout, pour qui les neuf illustrations en canivets ont été réalisées sous le règne de Louis XIII, entre 1614 et 1619. Comme nous l'apprend Héroard, ce recueil de prières contenait dès 1605 au moins un portrait : celui d'un roi qui prie Dieu. Compte tenu de sa désignation impersonnelle, on peut supposer qu'il s'agissait du roi David, moins reconnaissable pour l'enfant que celui de son père, revêtu du manteau royal et portant le collier de l'Ordre du Saint-Esprit. D'autant que la question de Louis XIII, « *Papa é (est) venu au monde apé (après) le feu Roy ?* », laisse entendre qu'Héroard avait déjà expliqué à l'enfant la mystique politico-religieuse de cet Ordre dont Henri IV était désormais le grand-maître¹¹⁵.

¹¹⁵ Cette explication a pu avoir lieu à la suite du cadeau qu'Henri IV fit à son fils le 4 février 1604 : « Mr de Beauclerc, premier Secrétaire [du Dauphin], qui luy porte de la part du Roy, avec lettre, une Croix du Saint Esprit, premier present que le Roy luy a fait ; la Croix tenue par un Daulphin, esmaillée de bleue. » (*Journal*, p. 471). « Dès la naissance et l'ondoisement de son dauphin [...] Henri IV lui conféra le cordon bleu et depuis cette époque, tous les fils de France reçurent les cordon et plaque du Saint-Esprit au berceau. » Cf. Hervé Pinoteau, *L'État de l'ordre du Saint-Esprit en 1830 et la survivance des ordres du roi*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1983, p. 15.

Quant à la reliure, selon toutes probabilités, elle n'était pas décorée de canivets à cette date : le Dauphin évoque un « livre jaune » renvoyant à la seule couleur du velin. Depuis lors, deux portraits de Louis XIII sont venus l'orner.

Contrairement à Henri III, qui aimait se représenter doté de trois couronnes (celles de France et de Pologne, la troisième étant au ciel selon sa devise), le jeune roi dépeint sur le plat inférieur de la couverture n'en détient que deux (France-Navarre ?), présentées dans les médaillons qu'il tient en main. Ces deux couronnes sont enfilées sur une épée appuyée à une sphère posée au sol (main gauche) ou sur un sceptre brandi au ciel (main droite). La scène est surplombée de la devise : *Servat ut servem* (« Il veille à les sauvegarder »). Néanmoins, en observant de près la main céleste posant son index sur la pointe du sceptre, on s'aperçoit que la couronne de feuillage qui entoure son poignet en dissimule une autre, d'épines cette fois, comparable à celle qui attendait Henri III au ciel. Plus que la main de Dieu manifestant sa volonté sur terre, cette main céleste ne désignerait-elle pas Henri III en Christ *pantocrator*, à la manière de Michel Ange¹¹⁶, consacrant Louis XIII roi-prêtre officiant en grand-maître de l'Ordre? Les portraits intérieurs d'Henri IV et Louis XIII le laissent penser car, sous leur manteau royal, tous deux ont revêtu un costume liturgique : aube blanche et tunicelle rouge, portées par les évêques lors de la messe pontificale. En couverture, Louis XIII a même troqué son manteau royal fleurdelisé pour une chasuble bleue doublée de blanc, parachevant ainsi les attributs vestimentaires de sa fonction sacerdotale. Une audace qu'Henri III n'avait pas osé assumer durant son règne.

¹¹⁶ « L'index pointé est [...] le geste de la création divine, celui où [dans la chapelle Sixtine], à la main droite et tendue de Dieu, répond la main gauche, plus molle, d'Adam. [...] L'index pointé correspond à la création d'un objet ou d'un corps n'existant pas matériellement antérieurement à ce geste ; c'est l'image du Logos performatif, du Verbe. » Daniel Arasse, « L'index de Michel-Ange », *Communications*, n°34, 1981, p. 14.



III. 19 : Portrait de Henri III, en buste, de 3/4 dirigé à gauche, dans une bordure ovale sur laquelle on lit : Henric. D. G. Franc. et Pol. Rex M.D.LXXXI, [s.l.n.d.]. BnF, Estampes, RESERVE FOL-QB-201 (9) < p. 41 >



III. 20 : [Miniature représentant la première réception de l'ordre du Saint-Esprit. Le Roi est assis sur un trône et entouré de ses officiers], [s.d.]. BnF, Estampes, RESERVE OA-17-FOL < Fol. 50 > Première cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit, le 31 décembre 1578. Le personnage agenouillé est le duc Louis Gonzague-Nevers.

Le portrait du plat supérieur mérite également notre attention. Louis XIII, toujours revêtu du collier de l'Ordre du Saint-Esprit, est cette fois surplombé de la devise *Prece caelum, lege solum* (« [Tu gagneras] le ciel par la prière, le commun des hommes par [sa] loi »). Sa main gauche tend vers la terre une tablette sur laquelle figurent les mots *Populorum lege* (« Par la loi des peuples »), tandis que sa main droite élève au ciel un livre ouvert sur les lettres « INI/SAP/TI/MO/R/DO », forme abrégée de la phrase latine : *Initium sapientiae timor domini*. Or, cette sentence correspond à celle insérée dans l'une des deux compositions emblématiques du *Paranymphe d'honneur et de vertu* dont elle constitue, rappelons-le, l'unique citation biblique. Dans un tel contexte, cette citation ne pourrait-elle renvoyer à l'Ordre du Saint-Esprit et à sa mystique joachimite (cf. note 4)? Elle justifierait alors, dans la partie supérieure de la composition, le choix de l'abréviation grecque de Jésus-Christ pour signifier le « temps du Fils », auquel succède le « temps de l'Esprit » incarné par Henri III-Logos dont Henri IV et Louis XIII sont les héritiers. Il faut rappeler qu'Henri III s'est pensé dès son sacre en « roi de paix¹¹⁷ ». La concorde politique qu'il a cherché à établir à travers sa mystique est celle qu'a finalement réalisée Henri IV, justifiant la partie basse de

¹¹⁷ Isabelle Haquet, *Op.cit.*, chapitre III « L'ambition d'un système sectaire », p. 215-352.

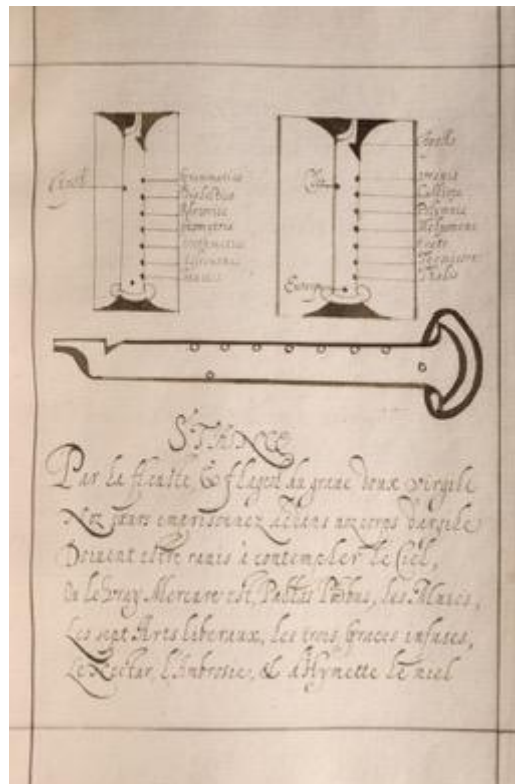
l'inscription « VIVE Le ROI eT MON SeIGNeUR Le PRINCE DAUPHIN ». Ainsi la lettre L du *Paranymphe*, associée au cadran solaire, viendrait à désigner le « temps de justice » de Louis XIII - investi du Logos/Saint-Esprit - qu'il doit étendre au monde par sa loi, comme le prédisent les horoscopes.

Les modifications concernant la lettrine O et l'image finale du char d'Apollon jouent sur un autre plan. Il fallait toute la finesse d'Héroard pour mettre au service de sa pédagogie sa connaissance des dons et des plaisirs artistiques du Dauphin.

Nous l'avons dit, tout le parcours du *Paranymphe* se développe sous le signe d'Apollon, patron de la musique et des arts, figure solaire symbolisant la raison, la clarté, l'ordre et la vérité. Louis, déjà promu nombril de l'alphabet et symbole de justice, se voit à la lettre O propulsé au rang d'Apollon musagète, dardant de ses rayons les arts libéraux. Pour le signifier, des lys royaux ont été ajoutés au siège sur lequel trône ce dieu jouant de la lyre. Comment le Dauphin ne se serait-il pas reconnu dans ce portrait, lui qui n'aurait su vivre sans musique, lui qui apprit très tôt à jouer du flageol, de l'épinette, du violon, du luth et de la mandore?



III. 21 : J. Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll. privée. Page emblématique lettre O. Cf. G. Tory, *Champfleury* (f. 28v)



III. 22 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Page emblématique consacrée au flageol. Cf. G. Tory, *Champfleury* (ff. 25v et 26r)

N'est-ce pas aussi pour tirer parti de cette passion du Dauphin - maintes fois mentionnée dans le *Journal* - qu'ont été introduites, entre la lettre L et O, trois des cinq figures consacrées par Tory au flageol de Virgile¹¹⁸ ? L'apprentissage de cet instrument à sept trous y servait d'allégorie à l'exercice des sept arts libéraux. Une fois maîtrisés, ceux-ci permettaient d'interpréter une partition si harmonieuse qu'elle pouvait « adoucir mesmes les plus reveches et apprivoiser les plus hagards. » La musique pouvait ainsi servir l'art politique !

Une remarque similaire se trouve dans *De l'institution*. Héroard, à l'occasion d'un développement sur le quadrivium, défend l'idée antique qu'elle participe d'une quête d'harmonie. Par elle, comme par tout autre moyen, il faut, dit-il, essayer « d'entretenir la consonance naturelle » qu'il décèle dans l'âme du Dauphin, et « disposer esgalement par une deuë proportion de tons, & contrepoids diversement egaux, les intervalles inegaux & mouvemens divers de son esprit à l'exercice de la justice, qui n'est rien qu'harmonie¹¹⁹. » L'étude de la musique ainsi définie est aussitôt associée à celle de la géographie politique : « Ayant en main le compas & la regle, faistes luy mesurer le globe de la terre, et recognoistre apres par le menu les pieces de ce grand heritage qui doit eschoir au temps preordonné tout entier en sa main¹²⁰. »

La musique est une dernière fois mise en scène, dans *Le Paranymphe*, avec le char d'Apollon qui fait office de clausule à ce parcours oratoire. C'est une victoire qu'il s'agit de célébrer, celle de la vertu apollinienne sur les excès des passions, symbolisés par Bacchus, Cérès et Vénus enchaînés à l'arrière du char, en véritables « prisonniers de guerre » :

« [...] Car pour triompher aux bonnes lettres, il convient estre sobre en boire, manger, & en sensualité charnelle. Toutes ces belles choses sont ja peintes à deseing afin que vous MONSEIGNEUR en puissiez repaistre lœil corporel avec celui de l'esprit, & pour vous animer de plus en plus a la cognoissance desdictes bonnes lettres et sciences que [que ?] vous embrasserez à ladvenir. »

¹¹⁸ Le flageol de Virgile, mentionné dans cette strophe, avait été préalablement désigné, dans le commentaire en prose afférent, comme celui du « Mantuan, Prince des poètes ». Dans sa strophe consacrée au rameau d'or de Virgile - rameau qui permet de revenir des Enfers et assure l'immortalité - l'auteur va jusqu'à démentir le poète chrétien : « Vous mentez, Mantuan, le Rameau précieux/ Ne croist pas chez Pluton ains plustost es hauts Cieux/ Sa racine est en DIEU par secrète Science ».

¹¹⁹ Jean Héroard, *Op. cit.*, p. 50v.

¹²⁰ *Id.*, p. 51r.



III. 23 : Jean Le Goys, *Le Paranymphe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Page emblématique consacrée au char d'Apollon.
Cf. G. Tory, *Champfleury* (ff. 29v et 30r)

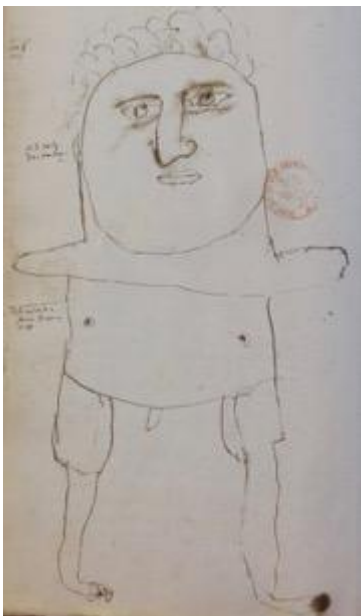
Par souci didactique, la composition de Tory¹²¹ a été remaniée pour souligner les groupes qui animent le cortège. Les quatre vertus, pourtant mentionnées dans le commentaire en prose, ont disparu pour être remplacées par le bouquet des muses, jouant chacune d'un instrument. Apollon, auréolé de gloire, ne manie plus la lyre mais le violon, rapprochant par ce biais l'allégorie de son contexte référentiel. À l'avant, menant le char, les trois grâces « de venuste et decente honnesteté¹²² » dansent dans leur beauté nue. Elles se distinguent du reste de la composition par leur couleur rouge, de même que les sept arts libéraux initiés par la Grammaire. Cette dernière tient en main une tablette abécédaire (un alphabet grec !) rappelant judicieusement au Dauphin que toute science débute par la maîtrise des lettres. Et si l'actualité du précepte risquait d'éveiller des souvenirs scolaires rébarbatifs, ils étaient contrebalancés par les festivités hautement réjouissantes que leur conquête augurait. Soucieux de promouvoir une éducation libérale et souriante, Érasme en avait déjà développé l'idée dans son *De pueris* :

¹²¹ Tory s'était lui-même inspiré des « triomphes » du *Hypnerotomachia Poliphili* (*Songes de poliphile*) de Francesco Colonna, paru à Venise en 1499.

¹²² Cette mention, que l'on trouve à propos du rameau d'or et qui figurait déjà chez Tory, fait probablement référence à l'emblème qu'Alciat consacre aux trois Grâces : « Nues : Pourquoi ? Car Grace plaict cogneue/ En blancheur pure, & simplicité nue ». *Les Emblèmes d'Alciat*, Lyon, Guillaume Rouille, 1549, p.197.

Ce qui est aimable et charmant convient à la jeunesse [...]. Ou je me trompe ou les Anciens ont voulu indiquer la même idée en attribuant aux Muses vierges une beauté éclatante, une cithare, des chants, des chœurs dansants et des jeux au milieu de riantes prairies ; et pour compagnes, ils leur adjoignirent les Grâces¹²³. »

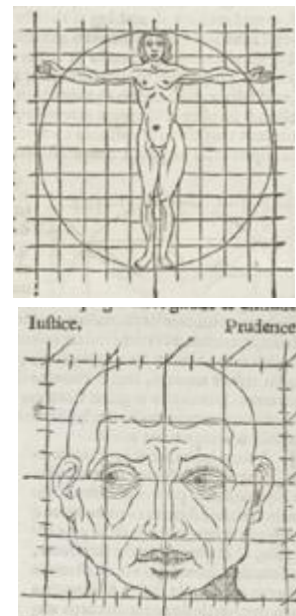
Le petit Louis XIII pouvait-il avoir en tête le char d'Apollon dépeint par Geoffroy Tory lorsque, le 4 janvier 1606, on le voit s'amuser à attacher des tabourets à sa petite chaise afin d'en faire un char, sur lequel il fait monter Mme de Vitry faisant l'accouchée, ainsi que deux serviteurs, l'un jouant du luth, l'autre de la mandore, tandis que lui-même se met au violon tout en chantant¹²⁴? Rien ne nous certifie qu'Héroard a consulté avec lui le *Champfleury*, mais on est tenté de l'imaginer, tant le Dauphin imite volontiers ce qu'il voit et qui l'enchant. Peut-être le dessin de ce bonhomme nu, dont la poitrine se découpe au niveau des pectoraux pour ne faire qu'un avec les bras, au sexe apparent, aux cuisses bouffantes tel un vêtement, est-il la reproduction maladroite de « l'homme lettre » du *Champfleury*...



III. 24 : Jean Héroard, *Journal*, pl. XXIII. Dessin du Dauphin réalisé le 30 octobre 1607. Commentaires manuscrits d'Héroard : en haut « D. 'Vela des ombre (es)' », en bas « D. 'Je men va faire le cor (corps)' ».



III. 25 : Geoffroy Tory, *Champfleury*, Paris, 1529. BnF, Rés., RES-V-516. Extraits des feuillets 22v, 17r. et 21r. « L'homme lettre », logé dans un carré quadrillé dont chaque dixième correspond à Apollon et une de ses 9 muses. Son portrait obéit aux 4 vertus cardinales, placées aux angles.



Ajoutons que le 5 janvier 1608, à l'occasion d'un jeu où le Dauphin se voit questionné sur les nouvelles charges à attribuer à chacun de ses serviteurs, l'enfant déclare Héroard « imprimeur ». Le 30 janvier, même type de jeu, mais à propos des cadeaux à offrir aux

¹²³ Érasme, *Op. cit.*, p. 448.

¹²⁴ *Journal*, p. 860.

étrennes : pour Héroard, le Dauphin destine un livre¹²⁵. Ces attributions ne s'expliquent guère sinon en induisant que, dans le cadre de leurs échanges, le médecin avait souvent défendu les mérites de cette profession qui propageait les belles-lettres, non sans lui en montrer les plus illustres réalisations.

Discrète tout autant qu'efficace, la pédagogie empirique exercée par Héroard joue comme d'une partition des aptitudes, des plaisirs et des jeux de l'enfant - à l'instar de Gracchus « qui au long d'une fleuste chuchetoit aux oreilles de son maître et lui ramentevoit la cadence ». Et, si l'auteur du *Paranymphe* n'ose prétendre au statut de Caton - ce père attentionné dont le rôle revient à Henri IV -, celui de *De l'institution* souligne combien son affection pour le Dauphin relève « de cette tendre et cordiale passion que naturellement les pères ont pour leurs propres enfants ». Nul mieux que lui n'a pu observer d'aussi près le Dauphin dans ses activités quotidiennes, nul n'est plus légitime pour évoquer ses qualités royales :

« car ce Prince estant desja si seurement planté dessus le cube de la vertu, c'est à dire si bien instruit en la cognoissance de Dieu & de soy-mesme, & son ame heroïque tellement balancee d'une si juste proportion par les preceptes de la piété & de la preudhommie, il faut croire plustost de luy que les appasts, les mouvemens & les secousses des choses vicieuses n'auront jamais assez de force pour le faire bransler, & qu'ainsi faisant il cueillera les fruicts d'un Prince vertueux, ne se trouvant pas seulement homme de bien pour soy, mais pour tous ceux qui tomberont en sa subjection, lesquels considerans ses actions, se regleront eux-mesmes sur le patron de sa vertu & de sa bonne vie¹²⁶. »

C'est peu ou prou le propos également tenu par l'auteur du *Paranymphe* commentant la lettre A, modèle royal du Dauphin :

« [...] sachant pour certain, que vous estes si accomply en la fleur mesme de voz tendres ans, que rien ne vous scauroit manquer, que l'instruction a la piété, laquelle plus avancé en age, ayant acquise vous marcherez en telle façon, que par vostre exemple vous retirerez tous voz subjects du sentier tortueux et oblique [...]»¹²⁷. »

Ce prince, « si seurement planté dessus le cube de la vertu » dans *De l'institution*, et qui ressemble à « ce petit Esprit divin¹²⁸ » figuré au sommet de la lettre Z dans *Le Paranymphe*,

¹²⁵ *Id.*, p. 1358 et 1374.

¹²⁶ Jean Héroard, *Op.cit.*, p. 60v-61r.

¹²⁷ La piété qui est ici en cause relève moins de l'instruction religieuse, que l'enfant reçoit déjà, que des qualités à acquérir pour servir noblement son royaume.

¹²⁸ Jean Le Goys, *Op. cit.* Commentaire de la figure emblématique consacrée à la lettre Z.

est l'oeuvre d'un précepteur nourricier, jardinier tout autant qu'imprimeur lettré de l'âme de l'enfant dont il dessine l'oméga :

« La Perfection daucune chose ne peut aucunement estre cogneue que par la fin, en esgard que cest la fin qui couronne l'œuvre & la couronne de louvrier gist en la consommation de l'ouvrage. Aussi le plus fort de la besoigne (diroit l'imager Colyclétus) cest quand la terre est venue Jusqu'a longle¹²⁹. »

Conclusion : pour un décryptage politique du parcours de Jean Héroard

Les ponts que l'on peut établir entre les œuvres connues du médecin et *Le Paranymphe* nous paraissent suffisamment nombreux pour nous autoriser à lire sous le nom de Jean Le Goys celui de Jean Héroard. Ses efforts littéraires pour se « desseigner » en pédagogue témoignent de l'espoir qu'il nourrissait d'être choisi pour précepteur du Dauphin. Sans doute son ami Jacques Guillemeau, premier chirurgien du roi, chercha-t-il à défendre la légitimité de son entreprise en lui dédiant *De la nourriture et gouvernement des enfans*. Sa dédicace le hisse à l'égal de Chyron¹³⁰ :

« Monsieur, après avoir considéré à qui je devois présenter ce petit traicté de gouvernement des enfans, je n'ay sut remarqué aucun qui le peut recevoir de meilleur œil que vous, ny qui soit plus capable d'en juger : l'amitié que nous avons contractée depuis quarante ans m'y a conviée, ce pendant que la cognoissance que j'ay de vostre expérience en cette profession m'y obligeoit. C'est celle qui vous a conduit et amené pour avoir le sein des enfans du plus grand Roy et de la plus grande Royne de le Chrestienté. Vous avez esté choisi entre tous les Médecins de France pour leur conduite, comme le plus digne et le plus expérimenté de tous. Les effets que vous en avez rendus, ont surpassés l'attente qu'on en avoit et que l'on a recogneu, que pour avoir amené à si bon port, nos Seigneurs et Dames de France, ensemble plusieurs Princes du sang et autres grands Seigneurs qui les accompagnèrent (quelque age tendre qu'ils puissent avoir) vous ne méritez moins de gloire que CHYRON, puisque vous ne luy cédez point soit pour l'instruction, soit pour la médecine. Vostre patience et vostre jugement ont accompagné vostre conduite. C'est ce qui vous a fait venir auprès de ce grand Dauphin, fils aîné de France...
Vostre très-humble et très-affectionné serviteur. De Paris, ce I avril 1609¹³¹. »

¹²⁹ *Id.*

¹³⁰ Chiron, aîné des Centaures, était réputé pour sa sagesse et ses nombreuses connaissances. La chasse, la médecine, la musique et la divination lui furent enseignées par Artémis et Apollon. On lui confia l'éducation de nombreux héros, tels Achille, Asclépios, Jason ou encore Hercule.

¹³¹ Jacques Guillemeau, *De la nourriture et gouvernement des enfans*, Paris, Nicolas Buon, 1609. Cité par François Poulain, *La Vie et l'œuvre de deux chirurgiens : Jacques Guillemeau (1550-1613) et Charles Guillemeau (1580-1656)*. Thèse de doctorat en médecine de l'université de Montpellier, 1993, p. 151-152.

D'ailleurs, comme le souligne *De l'institution* - mais contrairement à un avis commun, si notre médecin est en droit de conseiller le gouverneur du Dauphin sur la manière de l'éduquer, c'est qu'il maîtrise la science des corps et leur fonctionnement, qu'ils soient personnels ou collectif :

« Car il est bien certain que tout ainsi comme le corps humain est composé de contraires humeurs, & de parties, les unes simples, & les autres meslees ; les unes principales, les autres subalternes ; & que de la legitime composition d'icelles, s'engendre la santé du corps, & que celle-cy venant à se desmentir de ceste integrité, s'ensuit soudain la maladie accompagnée de divers accidents, selon la qualité, ou grandeur de la cause. On voit pareillement que le corps d'un Estat, quelque forme qu'il aye prinse, est composé de mesme sorte : & que se conserve en son entier par une exacte observation des bonnes & diverses loix, & dechoit aussi tost que par ambition, par avarice, ou prodigalité, ou par quelque autre pareille cause lon reconnoist leur force defaillir, & flestrir leur vigueur, & s'en aller en decadence selon l'effort foible, ou puissant d'icelle. Par ceste nüe conférence chacun pourra juger si ceux de ceste profession [...] peuvent estre tenus si peu capables d'estre appelez aux charges de ce corps Politique ; quand ils seront instruits tant seulement des formes ordinaires, & du biais qu'on prend pour traicter les affaires : puis qu'ils sçavent desja avec quel artifice il faut garder & maintenir le corps en parfaite santé ; de quelle prevoyance il faut user pour destourner de loin le mal qui le menace ; & quand il est venu, les moyens de parer à la furie & violence des accidents, qui luy sont compagnie, & de les mignarder, gaignant le temps pour empoigner l'occasion apres de se prendre à la cause ; & à la fin, avec quelle prudence, discretion, douceur & patience, il faut refaire & relever ceste pauvre carcasse abbatue & fondue par les efforts des tempestes passees¹³². »

Pour guérir le corps de l'État des guerres de religion qui l'ont cruellement affaibli, Héroard soutient qu'il faut rétablir l'équilibre entre ses parties et assurer d'une main ferme la paix propice à sa vigueur. L'idée revient maintes fois dans *l'Institution* comme dans *Le Paranymphe*. Jean Héroard, partisan semble-t-il de la politique gallicane¹³³ qui s'affirme sous la dynastie des Valois, puis sous Henri IV, est loin de manquer d'expérience en matière politique. En témoigne le *Discours des droits appartenans a la maison de Nevers* (1581),

¹³² Jean Héroard, *De l'institution du Prince*, op. cit., p. 20r-21v. L'auteur exprime cette opinion par le truchement de son interlocuteur, le gouverneur Gilles de Souvré. Pour ajouter crédit à sa métaphore, il recourt à un exemple antique : Nichomaque, père d'Aristote et médecin de Philippe de Macédoine. Cette métaphore filée du « corps malade » avait en outre déjà été développée par Filippo Cavriana dans son *De Bello Gallico* (1568). Cet habile Mantouan fut médecin et ambassadeur du duc de Nevers, puis de Catherine de Médicis, ainsi que membre de l'académie du Palais. Cf. Ariane Boltanski, « Les Gonzagues-Nevers protecteurs des lettres », dans I. de Conihout, J.-F. Maillard et G. Poirier (dir.), *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, PUPS, 2006, p. 296-297, note 22.

¹³³ Mathieu de Morgues, qui affirme son appartenance au groupe des gallicans parlementaires dans sa *Lettre de change protestée* (S.l., 1637), ajoute à l'occasion : « Je me glorifie, d'avoir esté estimé par ces bons Gaulois [Servin, Gillot et Derivaux], sçavans Magistrats & Judges incorruptibles ; il y devoit adjoûter que j'ay esté familier à M. de Beauclerc secrétaire d'Estat, & Herouard premier Medecin du Roy ; qui estoient des hommes si vertueux, que la Cour ne les a peu corrompre dans cinquante ans. » (p. 9-10).

dédié à Louis de Gonzague-Nevers. L'ouvrage est signé de l'acronyme JHMDR (Jean Héroard médecin du roi). Madeleine Foisil, dans son introduction au *Journal*, confirme cette attribution¹³⁴ sans cependant tirer profit des éléments biographiques qu'il apporte. La dédicace de ce discours précise en effet qu'il est un gage de gratitude à l'égard du duc de Nevers :

« [...] ayant tantost quatorze ans, que j'ay eu cest honneur d'avoir esté continuellement employé à vostre service, & au maniement de vos plus importans affaires ; dont je puis dire avoir eu autant de congnoissance que nul autre de ma qualité ; et ayant aussi receu beaucoup de biens et faveurs de vous¹³⁵. »

Ce service aurait donc débuté en 1567, alors qu'Héroard n'a que seize ans. À quel titre pouvait-il entrer dans la maison de ce prince très catholique, lui encore sans diplôme, et fils d'un très actif protestant ? Le fait n'est guère envisageable à cette date, marquée par les massacres de la Michelade et la reprise des affrontements entre catholiques et protestants. Mais la rédaction du *Discours des droits appartenans a la maison de Nevers* peut être antérieure de quelques années à sa publication. Compte tenu de sa teneur, ce discours est susceptible d'avoir servi d'argumentaire au duc de Nevers pour solliciter son accession à l'Ordre du Saint-Esprit tout juste créé par Henri III. Le duc de Nevers est d'ailleurs du nombre des premiers chevaliers nommés, le 31 décembre 1578. En prenant cette date pour référence, l'entrée d'Héroard au service du duc remonterait à 1564. Or, cette année-là, à la suite à l'édit de pacification qui met un terme à la première guerre de religion, Catherine de Médicis entreprend avec son fils Charles IX, qui vient d'atteindre sa majorité, un tour de France afin de faire connaître le jeune roi et de réunir autour de son autorité la population tant catholique que protestante¹³⁶. Une cour de 8000 personnes se déplace à leur côté : ambassadeurs, secrétaires, prélats, princes, ducs, barons, etc. Le roi arrive le 17 décembre à Montpellier où il est accueilli par toutes les délégations de la ville. En bonne place figure

¹³⁴ Cf. Introduction au *Journal*, p. 50 : l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale, qui semble provenir de la bibliothèque des ducs de Nevers porte la mention manuscrite : « par Jean Héroard médecin du Roy » et sur la page en regard « Jean Héroard, Sgr de Vaugrigneuse, premier médecin du Roy et conseiller d'État ». Il est probablement l'auteur d'un autre texte : *Discours particulier de la mort des duc et cardinal de Guyse tués à Blois 23 décembre 1588*. Plusieurs copies ont été conservées de ce récit - dont l'auteur se dit médecin par quartier du roi Henri III - dans le fonds des manuscrits français et dans le fonds Dupuy (480), portant toutes des titres différents. Une seule l'attribue à « S^r Héroard, médecin de S.M. », précisant que son destinataire est « Miron, lieutenant civil [François Miron] » (BnF, Manuscrits, Français 16806, fol. 75).

¹³⁵ En rappelant le noble lignage comme les principes vertueux de la famille des Nevers (justice et fidélité à la couronne), ce discours semble répondre à une commande du duc, soucieux de préserver sa position de conseiller favori d'Henri III.

¹³⁶ Dès 1563, des juristes, commissaires de l'édit de pacification, avaient été envoyés par toute la France pour préparer ce voyage.

l'université de médecine qui compte parmi ses membres Michel Héroard, « *Insignis chirurgus et anatomiae peritissimus* » selon son confrère Laurent Joubert, mais aussi l'une des personnalités les plus influentes de la ville¹³⁷. Sa femme Catherine, est la fille de Jacques de Farges, protestant comme lui. Ce maître apothicaire, parfumeur et fournisseur de la cour de France, possédait une collection de minéraux et de curiosités naturelles exceptionnelle. Le roi lui rendit donc visite et accepta même de prendre une collation dans sa demeure¹³⁸. Comment imaginer que la famille Héroard n'ait pas été conviée à cette réception, occasion inespérée de négocier personnellement avec le roi... Car là était bien pour Catherine de Médicis l'objectif officieux de ce grand tour de France, comme nous l'apprend cet *Avis* qu'elle écrit en 1563 à Charles IX pour préparer son voyage :

J'ay oublié un autre point qui est bien nécessaire que vous mettiez peine, et cela se fera aisément, si le trouvez bon ; c'est qu'en toutes les principale villes de vostre royaume vous y gagniez trois ou quatre des principaux bourgeois, et qui ont le plus de pouvoir en la ville, et autant des principaux marchans, qui ayent bon crédit parmy leurs concitoyens, et que sous main, sans que le reste s'en aperçoive ny puisse dire que vous rompiez leurs privilèges, les favorisant tellement par bienfaits ou autres moyens, que les ayez si bien gagnez qu'il ne se face ny die rien au corps de la ville ny par les maisons particulières que n'en soyez adverty, et que, quand ils viendront à faire leurs élections pour leurs magistrats particuliers, selon leurs privilèges, que ceux-cy, par leurs amis et pratiques, facent toujours faire ceux qui seront à vous du tout [...] ¹³⁹.

Tout porte à croire que Michel Héroard s'entendit avec le roi et sa mère pour soutenir la paix et trouva là l'occasion de placer son fils auprès du prince mantouan Louis IV de Gonzague, alors âgé de 25 ans, qui devait épouser quelques mois plus tard Henriette de Clèves et devenir le nouveau duc de Nevers.

¹³⁷ Membre depuis longtemps du consistoire, Michel Héroard fait également partie des vingt-quatre membres de l'assemblée générale commandant la ville, dit « Conseil des 24 ». Le 30 mai 1562, le baron de Crussol, Jacques de Beaudiné, frère du comte d'Uzès Antoine de Crussol, commandant du roi pour cette partie du Languedoc, réduisit le conseil des vingt-quatre à cinq personnalités issues du consistoire, dont le chirurgien Michel Héroard. Il leur donna par lettres patentes « tout pouvoir dans le gouvernement des affaires, & spécialement de prendre les dîmes & revenus ecclésiastiques [...] pour être employez au fait de la guerre, faire levée de troupes, & saisir les biens & les personnes de ceux qui se montreroient contraires à la religion. » Charles d'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier depuis son origine jusqu'à notre temps* (éd. M. de la Pijardière), t. 1, Montpellier, C. Coulet, 1875, p. 447. Le baron de Crussol, protestant, avait face à lui le comte Guillaume de Joyeuse, partisan des Catholiques et commandant de la région du Languedoc s'étendant de Narbonne à Toulouse.

¹³⁸ Charles d'Aigrefeuille, *Op. cit.*, p. 460 ; Louis Irissou, « La pharmacie à Montpellier avant les statuts de 1572 (suite et fin) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 22^e année, n°87, 1934, p. 326.

¹³⁹ « Avis donnez par Catherine de Médicis à Charles IX pour la police de sa cour et pour le gouvernement de son Estat, s.d. [1563] », dans *Archives curieuses de l'histoire de France, depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, 1^{ère} série, t. 5, Paris, Beauvais, 1835, p. 254.

Si Jean Héroard fut mis en apprentissage auprès de l'érudit Blaise de Vigenère, secrétaire et ambassadeur du duc Nevers¹⁴⁰, voire de Filippo Cavriana¹⁴¹, arrivé en France en 1565, dans la suite de commensaux et clients italiens de Louis de Gonzague, cela peut expliquer le propos tenu dans son *Discours* et justifier plus tard ses charges de conseiller-secrétaire auprès des rois. Comme nous l'apprend son acronyme, Héroard est déjà promu médecin du roi Henri III en 1581. Pour tout dire, il l'est même depuis 1579, ce que précise la page de titre de son *Hippostéologie*, manuscrit qu'Héroard dédie à Henri III, où il se nomme « conseiller & médecin ordinaire du roi¹⁴² ».

Peut-être Héroard exerça-t-il dès les années 1580 un rôle de conseiller-secrétaire au sein du conseil d'État. Un manuscrit qui lui est attribué - copie d'un original perdu - se trouve conservé dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Sous le titre de *Projet de l'Ambassadeur*¹⁴³, Héroard y décrit en soixante-douze chapitres les qualités requises et les modalités d'exercices de cette fonction, se présentant comme une autorité sollicitée pour clarifier les règles de la diplomatie française. S'y trouvent mentionnées les mésaventures advenues au « Sieur de Pybrac » lorsqu'il accompagna Henri III en Pologne pour son sacre (1573-1574)¹⁴⁴. Une mention similaire se trouve dans le traité de Charles Paschal, *Legatus [L'Ambassadeur]* (1598), divisé en soixante-dix-sept chapitres. Une comparaison minutieuse des deux textes révèle que le traité attribué à Héroard est, clairement, la version schématique du traité de Paschal, dont je placerais la rédaction dans les années 1583-1586¹⁴⁵.

Ainsi, il nous paraît bien plus plausible qu'Héroard ait suivi une première formation de secrétaire dans la maison de Nevers qu'il n'ait été enrôlé adolescent comme soldat dans l'armée de Coligny, comme l'affirme Charles Guillemeau dans son libelle *Francisco Valterio Archiatron Comiti* (1647), qu'il publie sous le pseudonyme de Guillelmus Verus. Selon ses dires, il y aurait servi jusqu'à la bataille de Montcontour, en 1569. Devant l'affreuse défaite de son parti soumis au feu du canon, il se serait enfui et aurait réussi à rejoindre Montpellier

¹⁴⁰ Cf. Ariane Boltanski, « Les Gonzagues-Nevers protecteurs des lettres », art. cit., p. 293-303.

¹⁴¹ Cf. note 132.

¹⁴² *Hippostéologie, c'est à dire discours des os du cheval*, par M. Iehan Héroard, Conseiller & médecin ordinaire du roi. Chantilly, musée Condé, Ms 0337 (1482).

¹⁴³ *Projet de l'Ambassadeur*, par Défunct Messire Jean Héroard, vivant seigneur de Vaugrigneuse, conseiller es conseils et premier médecin du Roy Louis treiziesme. Paris, Ministère Europe et affaires étrangères, Rés. A50.

¹⁴⁴ Notons que le duc Louis Gonzague-Nevers était du nombre de ceux qui accompagnèrent le roi.

¹⁴⁵ J'émetts l'hypothèse que le *Projet de l'ambassadeur* fut rédigé dans le cadre de l'affaire Mendoza et du procès médité de Marie Stuart, en raison du contexte où apparaît, à trois reprises, la formule « on demande si... » : « Mais on demande si on peut faire mourir l'ambassadeur mesme venant en un Estat pour y semer la division et les troubles », « On demande aussi s'il est possible de retenir un ambassadeur », « On demande si l'ambassadeur doit donner conseil à celui vers lequel il est envoyé. » Celui qui requiert l'avis du conseil d'État français pourrait être Jean Hotman, sollicité en 1583-1584 par le gouvernement anglais, avec Alberico Gentili, pour donner son point de vue sur ces questions délicates.

où il se serait inscrit en médecine. Pour notre part nous supposons qu'il fut plutôt incité par le duc de Nevers à poursuivre des études de médecine, afin de faciliter l'avancement de sa carrière auprès des Grands, tout en fournissant au duc durant son séjour à Montpellier des informations sur la situation politique dans la région. Il aurait ainsi instauré avec Jean Héroard une relation de clientèle, telle que l'a décrite Ariane Boltanski¹⁴⁶, justifiant plus tard son ascension en tant que secrétaire, conseiller et médecin des rois.

Un tel parcours pourrait également expliquer la loyauté et l'extrême fidélité dont fit preuve Héroard dans l'exercice de ses charges duciales puis royales, en dépit de ses origines protestantes. Sa gratitude se serait traduite par une adhésion sans faille à la politique monarchique des Valois, tolérante et conciliatrice, mais aussi soucieuse de s'émanciper de la tutelle de l'Église de Rome.

C'est à l'égard de ce dernier point que *Le Paranymphe* se distingue sensiblement de *De l'institution* et du *Journal*, dont le discours comme le compte-rendu se conforment aux principes d'éducation catholiques de la cour. Dans *Le Paranymphe*, la piété requise est tout entière dévolue à la vertu monarchique formée au Logos grec dont sont issus les arts libéraux, lettres et sciences mathématiques. Le Dieu chrétien s'y trouve absorbé dans la figure d'Apollon. Comme nous avons cherché à le montrer, le déplacement qui s'opère avec Héroard de la figuration du roi en Hercule (François 1^{er}, Henri IV) à celle d'un roi apollinien n'est pas étranger à la mystique développée par Henri III autour de l'Ordre du Saint-Esprit et au gallicanisme qu'elle sous-tend.

Mais ce déplacement doit aussi, et plus secrètement encore, aux nouvelles théories héliocentristes de Copernic, Galilée et Kepler qui sont en train de modifier l'ordre du monde. Louis XIV en aura compris la leçon, lui qui deviendra cette « estoile caniculaire » vers qui tous les regards se tournent, réclamée par *Le Paranymphe*. C'est à lui finalement qu'aurait pu s'adresser, dans *De l'institution*, ce propos tenu sur l'observation des astres :

« [Le Dauphin] y remarquera la place du Roy son pere, qui reluira un jour au ciel comme un autre Soleil, luy fervant lors de Nort aux actions de sa vie, & pres de luy verra la sienne ; où tous les deux

¹⁴⁶ Ariane Boltanski, « Clientélisme et construction monarchique. La clientèle du duc de Nevers dans la seconde moitié du XVI^e siècle », *Hypothèses*, 1999/1, p. 145-152. Elle y précise : « La capacité du duc à entretenir et à conserver son réseau de clientèle dépend, pour une part, de sa faculté à capter les faveurs du souverain et à redistribuer entre ses clients les faveurs obtenues. » « De nombreux clients disposent à la fois d'une charge royale et d'une fonction dans la maison de Nevers et ce malgré l'interdiction théorique de ce cumul, promulguée à plusieurs reprises par des édits royaux. », p. 147 et 151.

ensemble, & le pere & le fils, apres avoir rendu les droicts à la nature, chargez d'ans & de gloire, composeront un astre flamboyant que la posterité nommera d'eux, l' Astre des Roys de France¹⁴⁷. »

Quoique l'Histoire n'en ait gardé que peu de traces, Héroard partagea sans nul doute les idées de ce premier libertinage érudit dont René Pintard nous a dressé la fresque. Il cotoya les frères Dupuy et soutint les entreprises de l'astronome Nicolas Peiresc. La correspondance de ce dernier en témoigne. Dans la lettre qu'il adresse en 1621 à M. de Beauclerc, secrétaire du cabinet du roi, pour lui rapporter les affrontements de Montauban, il déclare : « [...] M. Herouard se portoit bien et donnoit courage aux aultres dont je me resjouys infiniment pour l'amour de vous et pour l'amour de moy qui l'honore comme mon pere¹⁴⁸. » L'affectueuse déférence de ce grand savant à l'égard du vieux médecin s'explique par l'intérêt que tous deux portent aux plantes médicinales¹⁴⁹, tout autant que par le rôle de protecteur des arts et des lettres qu'Héroard joua auprès de Louis XIII. Une dédicace comme celle de Jean Benoît, médecin et professeur de grec à l'Académie royale de Saumur, dans son édition bilingue grec ancien-latin des *Olympiques* de Pindare (Pierre Pié de Dieu, 1620) ne s'explique pas autrement. Peiresc, dans sa lettre du 4 février 1624 adressée à Pierre Dupuy, évoque la nécessité de faire appel à leur ami pour aider le grand jurisconsulte et érudit Hugo Grotius. Contraint de fuir la Hollande pour la France en 1621, Louis XIII lui avait accordé dès 1622 une pension de 3000 livres que les agents des finances rechignaient à lui verser : « Pour Mr. Grotius j'en suis tout hors de moy. [...] Il fault que Mr. Heroard, premier médecin du Roy, s'y employe un peu à bon essiant¹⁵⁰. » Héroard, lui, ne manquera pas de relater dans son journal à la date du 28 juin 1624 :

« [Le roi] va au Louvre pour mettre la première pierre du pavillon [de l'Horloge] du costé du jardin, avec une médaille de sa face et du revers du pavillon, avec ceste lettre faite par M. Grotsuis, flamend, homme très docte : 'Poscebant hanc fata manum'¹⁵¹. »

La « lettre » (ou devise) mentionnée, que l'on peut traduire par « Le destin, les oracles, demandaient cette main », n'est-elle pas pour Héroard une façon d'évoquer son action auprès du roi dont Grotius le remerciait ? Même si, comme le souligne Tony Sauvel, elle s'adressait

¹⁴⁷ Jean Héroard, *Op. cit.*, p. 52.

¹⁴⁸ *Lettres de Peiresc*, publiées par Philippe Tamizey de Larroque, t. 7, Imprimerie nationale, 1898, p. 542.

¹⁴⁹ Rappelons que l'entourage médical du roi soutient la médecine spagyrique héritière de Paracelse contre la médecine galénique de la Faculté de Paris.

¹⁵⁰ *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, publiées par Philippe Tamizey de Larroque, t.1, Imprimerie nationale, 1888, p. 26-27.

¹⁵¹ *Journal*, p. 2913.

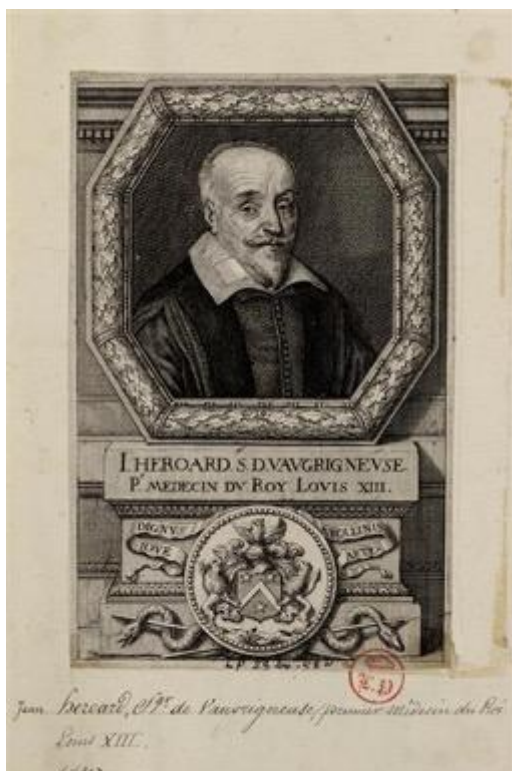
en premier chef au roi en faisant entendre au public combien ce projet, dont on parlait depuis Henri II sous le nom de « Grand dessein », attendait la main de Louis XIII pour se voir enfin réalisé¹⁵². Ce projet d'agrandissement du Louvre ne doit rien, à cette date, au cardinal de Richelieu qui se trouvait encore en disgrâce. Le roi apposera plus tard son chiffre sur ce bâtiment : non le célèbre L à angle droit mais celui plus inattendu du double lambda, symbole du Logos grec et de l'avènement de « l'âge de l'Esprit ». Ce symbole, tout à la fois inscrit sur le portique du Pavillon de l'horloge et enfoui dans ses fondations, ne traduirait-il pas le rôle essentiel d'Héroard dans la formation morale et politique de Louis XIII – surnommé Le Juste - et l'action que ce grand conseiller d'État mena pour asseoir son autorité monarchique? La question peut faire sourire tant la figure d'Héroard a été après sa mort flétrie par ses détracteurs, effacée pour beaucoup des archives et vite remplacée par la puissante personnalité du Cardinal. Pourtant, comme le rapporte Fauvelet du Toc, Richelieu ne redoutait, en 1624, que deux personnes susceptibles de contrer son élévation : « Monsieur le[de] Beauclerc, & Heroüard Premier Médecin de sa Majesté¹⁵³ ».

À la mort d'Héroard, Louis XIII aurait confié : « J'avais encore bien besoin de lui¹⁵⁴ »... De fait, le Cardinal sut prendre auprès du jeune roi la place du « père » que le médecin laissait vacante.

¹⁵² Tony Sauvel, « Lemer cier et la construction du Pavillon de l'horloge », *Bulletin Monumental*, t. 124, n°3, 1966, p. 247.

¹⁵³ Fauvelet du Toc, *Histoire des secrétaires d'Etat*, Paris, Charles de Sercy, 1668, p. 254. Richelieu aurait fait cet aveu lors de la nomination de de Beauclerc au poste de secrétaire d'État à la guerre, le 5 février 1624.

¹⁵⁴ Cette confiance est rapportée par Simon Courtaud, neveu de Jean Héroard et médecin par quartier du roi, avant de devenir doyen de la faculté de médecine de Montpellier. Elle est reprise par Isaac Carquet dans sa *Seconde Apologie de l'université de Montpellier* (1653). Charles Guillemeau reproduit l'extrait concerné en tête de son pamphlet *Cani Mivro* (1654) qui lui fait réponse.



III. 26 : [Portrait d'Héroard, avec ses armes et sa devise, gravé par Abraham Bosse]. Château de Versailles, LP29 bis.58.2 (RMN)

Ce portrait fut réalisé à la même époque que la médaille - signée Warin, qui lui est identique et porte au revers *Ob. XI fev. 1628*.

La devise adoptée par Jean Héroard *Dignus Iove Apollinis arte* peut être traduite par « Digne de Jupiter [le roi] grâce à l'art d'Apollon [la médecine] ». L'art d'Apollon désignant en l'occurrence l'art d'Héroard, le médecin sous-entend, au regard de ses oeuvres pédagogiques, que l'avènement de Louis XIII en roi apollinien tient tout entier en sa main. Un procédé qui n'est pas sans rappeler la devise de Jean de Tournes « Son art en Dieu » !



III. 27 : Jean Le Goys, *Le Paranympe d'honneur et de vertu*, Mazères, 1606. Coll.Privée. Page emblématique lettre Z.

Commentaire : « j'ay figuré au dessus de ladictte lettre un petit esprit divin estant sur ses pieds prompt a donner la Couronne et le laurier A tous ceux, qui avec un merveilleux soin, & sollicitude acquerront la science montant de degré en degré a la perfection dicelle ; & au dessus de la tête dudict Eprit (sic) y a en escrit NON PLUS, qui signifie ce que Pittacus disoit NIHIL NIMIS [rien de trop] et au costé du dit esprit SIC. UT VEL.UT [Faites de même ou au mieux]¹⁵⁵ et au dessus MONTI BONE DEUS OCCURIT [Dieu est toujours favorable aux gens de bonne volonté]. Ceste lettre Z estant mise a la fin doit enseigner un chacun a employer en telle façon les graces et dons que Dieu luy a eslargis, que lors qu'il viendra devant luy pour donner raison il en puisse rendre bon conte. »

¹⁵⁵ Ce passage est adapté de Tory qui, au feuillet XLIII du *Champfleury*, donne l'explication de sa marque d'imprimeur « À l'enseigne du pot cassé ». L'exemple de Pittaque de Mytilène renvoie sans doute à son indifférence à l'égard des richesses ; il refusa en effet une grande somme d'or que lui avait envoyée Crésus, au motif qu'il n'en avait pas besoin. Une autre histoire raconte que Pittaque ayant été sollicité par un homme ayant le choix entre deux épouses, l'une plus riche et plus puissante que lui, l'autre de même statut, il le renvoya à des enfants qui jouaient avec des toupies devant eux, l'un disant à l'autre « agite celle qui est selon tes forces ». La devise *Sicut, Velut* inscrite sur les tablettes de part et d'autre du « petit esprit divin » – telles des tables de la loi – insiste donc sur la juste mesure et l'indifférence requise face aux vanités dangereuses du monde.